

Gaspillage alimentaire
**Les subventions pointées
du doigt**

Page 5



Abdelmalek Sellal à partir d'Illizi
**«Il n'existe pas de problème
de minorités en Algérie»**

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3197 - Ven. 28 février - Sam. 1^{er} mars 2014 - Prix : 10 DA

Adoption de la charte de la femme travailleuse

**Vers le
prolongement
du congé de maternité**

Page 5

Hamrouche et enjeux de la présidentielle
**«Je ne suis pas candidat et le système
est dans l'impasse»**

● Il fustige l'opposition qui conteste le 4^e mandat/Ksentini défend la candidature de Bouteflika

Lire page 3

**Tunisie :
la transition
vers où ?**

Par Nazim Rochd

Tandis que la «transition» continue son chemin cahotant, depuis ce mémorable 14 janvier 2011. Tandis que la grande presse a détourné son regard de cette «révolution» qui n'offre plus une grande utilité. Tandis que, dans le même temps, le jasmin symbolique n'est plus évoqué, les Tunisiens en sont encore à vivre ce contre quoi ils se sont révoltés. Les turpitudes des Frères d'Ennahdha en matière d'économie, dans le même temps, ont soit aggravé la situation, soit renforcé le sentiment que rien n'a changé après le déboulonnage de Zine El Abidine Ben Ali. Ceci même si l'attentisme à l'égard des prochaines échéances électorales tempère le climat social, qui permet une certaine stabilité et aux politiciens de réaliser l'agenda issu des accords qu'ils ont pu contracter. Mais le syndrome de la révolte et les causes profondes de cette dernière sont loin d'avoir été traitées et ne semblent pas devoir l'être, si nous nous en tenons aux perspectives qui s'annoncent, dans un contexte des plus difficiles. Où les moyens financiers de l'Etat et le peu d'enthousiasme des investisseurs viennent s'ajouter pour ne pas augurer d'une embellie prochaine. D'autant qu'une relation dialectique s'est instaurée, entre d'une part, un patronat national et étranger, qui exige un «climat des affaires» rassurant pour les capitaux, et une population qui n'en peut plus de supporter un chômage endémique, la précarité et souvent la misère.

Suite en page 3

La situation échappe à tout contrôle

La grève des lycéens dérape

Lire page 2

Le conflit opposant les syndicats et le ministère de l'Education n'a finalement pris fin que pour laisser place à un autre «feu». Désormais, le conflit sort dans la rue et provoque des émeutes dans quelques régions.

Béjaia
La grève des lycéens tourne à l'émeute



Loumis

19 % des consommateurs souffrent d'effets secondaires
**Attention aux boissons
énergisantes**

Page 8



Cycle cinéma dédié aux femmes
**«Les femmes du Bus 678»
projeté aujourd'hui**

Page 13

Boumerdès

Les postulants au baccalauréat protestent devant l'académie

LES PREMIERS préjudices de la grève des enseignants sont annoncés. Les postulants au baccalauréat des lycées du chef-lieu de wilaya Boumerdès ont exprimé leur colère, jeudi dernier, devant le siège de l'éducation. Ils étaient plus d'une centaine de jeunes étudiants de la classe de terminale à se positionner devant le siège de la structure départementale. Ainsi, après la grève des enseignants et les retards du programme contracté, les postulants au baccalauréat revendiquent la limitation des seuils des cours. Lesquels candidats refusent d'une manière systématique de sacrifier les vacances scolaires de printemps et les week-ends pour combler les cours ratés après la grève des enseignants. «*Nous voulons un allègement des programmes qui nous permettra de réviser et aborder les examens*». Certains parmi les protestataires critiquent les méthodes d'enseignement usitées dans la majorité des établissements du secondaire. «*Nous avons droit non pas à un enseignement de qualité, mais à un bourrage quotidien que nous n'arrivons plus à poursuivre et assimiler*», nous confient-ils.

Une délégation de quelques étudiants a été reçue par la directrice de l'éducation Gaid Sonia laquelle a pris en charge les doléances des manifestants avant de les rassurer qu'un programme sera établi selon les spécificités de chaque établissement sans pour autant toucher à leurs vacances de printemps. Il est à rappeler que les dates des examens et des vacances de printemps restent inchangées et que les candidats à l'examen du baccalauréat bénéficieront d'une période de révision avant les grandes épreuves. Cette décision a été confirmée, la veille, par le Premier ministre lors de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya de Boumerdès. Abdelmalek Sellal a bel et bien rassuré et en ces termes les élèves des classes d'examen dans un message d'affection plein d'humour : «*reprenez vos cours, mes enfants, vous les reprenez, comme vous le dites, normal, vos vacances, normal, vos programmes, normal et vos examens, nooo...rma!*». Une déclaration fortement applaudie par l'assistance et plus particulièrement par la société civile, le corps enseignant et les parents d'élèves.

A. Kichni

La situation échappe à tout contrôle

La grève des lycéens dérape

■ Le conflit opposant les syndicats et le ministère de l'Education n'a finalement pris fin que pour laisser place à un autre «*feu*». Désormais, le conflit sort dans la rue et provoque des émeutes dans quelques régions.

Par Yasmine Ayadi

A lors qu'on l'avait cru enfin finie, la grève dans le secteur de l'Education change finalement d'initiateur et repart du «*bon pied*» à l'appel des lycéens qui remontent au créneau pour protester contre la pression de l'emploi du temps qui leur a été imposé après un mois de grève et pour réclamer la limitation du seuil des cours avant le mois d'avril. Sale temps pour l'école, les élèves et leurs parents. Au-delà d'un mouvement de grève, les actions des lycéens virent au drame dans quelques régions et causent des perturbations et paralysies qui dépassent les établissements scolaires. C'est le constat enregistré notamment dans la wilaya de Béjaïa. Jeudi de violentes échauffourées ont éclaté entre des jeunes lycéens et les forces antiémeutes. Les lycéens étaient des centaines à manifester devant la direction de l'Education de la wilaya. Pour la journée de jeudi, la situation a dégénéré dangereusement. Certains manifestants se sont mis à lancer des pierres contre le siège de la direction de la wilaya tandis que les forces de l'ordre sont intervenues par le jet des gaz lacrymogènes. Au centre de la wilaya, la tension était électrique au point de paralyser la circulation automobile au centre-ville et faire baisser les rideaux des commerces. Bien que



Ph./DR

repliés dans les rues avoisinantes par les forces de l'ordre, les mécontents de l'école ont refait une tentative de se rassembler de nouveau devant la direction de l'éducation de leur wilaya. Selon une source bien informée, cette confrontation a fait des dizaines de blessés également parmi les forces antiémeutes. A Alger, Constantine, Bordj Bou Arreridj, Boumerdès comme dans plusieurs wilayas, la grève des lycéens se poursuit et réclame la limitation du seuil pour les examens avant le mois d'avril. Dans la capitale, les élèves ont bouclé ce jeudi leur première semaine de grève, ce qui, en tout, fera 5 semaines de

grève pour les écoles. Ils ont protesté devant l'annexe du ministère de l'Education nationale (Kouba - Alger). Interrogés, les protestataires, 250 lycéens, ont exigé la définition du seuil des cours, soulignant que leur grève «*se poursuivra jusqu'à satisfaction de cette revendication*». «*Il faut que le seuil des cours soit fixé afin que nous puissions commencer les révisions pour les épreuves du baccalauréat*», insistent-ils. Ce mouvement se veut, selon ses initiateurs, une réponse aux enseignants et à la tutelle qui ignorent le stress subi par les longues semaines de grève des enseignants. «*Ce n'est pas à nous de payer le*

prix du retard et de la surcharge des cours», fulminent-ils. Baba Ahmed est appelé une fois de plus à mettre de l'ordre dans un secteur qui se noie dans la paralysie. Pour rappel, le ministère de l'Education a décidé de mettre au point un programme pour le rattrapage des cours en tenant compte de la progression des programmes. Les dates des vacances de printemps et des examens de fin de cycle (primaire, moyen et secondaire) demeurent inchangées et les sujets des épreuves du baccalauréat porteront sur les cours dispensés, selon le ministère.

Y. A.

Poursuite des émeutes de lycéens à Béjaïa

Une centaine de blessés et arrestation de plusieurs émeutiers



Des lycéens ont tenté d'arroser avec des pierres, jeudi après-midi, les sièges de la direction de l'Education et de la wilaya situés sur le boulevard de la Liberté, avant d'être repoussés par les forces de l'ordre qui ont usé de gaz lacrymogènes. Les émeutiers se sont retranchés dans les quartiers voisins, notamment Nacéria, Dawadji et Sidi-Ahmed pour rebondir sporadiquement et attaquer les forces anti-émeutes à coups de pierres. Ils narguaient épisodiquement les policiers qui

répliquaient pour les repousser plus loin dans les quartiers voisins, surtout les éloigner du bâtiment abritant le siège de la wilaya. Des courses poursuites y étaient engagées par moments entre les deux parties qui jouent au chat et à la souris. Les lycéens auxquels se sont mêlés des jeunes et badauds venus de plusieurs quartiers de la ville dressaient des barricades au moyen d'objets hétéroclites : pierres, troncs d'arbres, carcasses d'acier, etc., pour empêcher la progression des

camions des forces de l'ordre. La circulation automobile était paralysée, le centre-ville, qui d'habitude grouillait de monde, était entièrement déserté. Les magasins ont précipitamment baissé rideau provoquant un décor de ville «*inhabitée*». Les devantures de certains magasins ont été endommagées et plusieurs voitures stationnées aux abords des routes n'ont pas été épargnées. Vingt-deux policiers blessés suite aux affrontements ont été évacués vers les hôpitaux de la ville alors que 20 autres ont été soignés sur place. La veille, soit la journée du mercredi, 51 policiers ont été évacués aux centres de soins de la ville alors que 30 autres ont été soignés sur place. Aussi, une trentaine de lycéens et jeunes ont été blessés lors des échauffourées. La plupart ont été secourus par leurs camarades. Des arrestations ont eu lieu aussi parmi les émeutiers. Certains ont été matraqués. On parle d'une cinquantaine, voire plus de lycéens et jeunes de la ville de Béjaïa et d'autres localités arrêtés lors des escarmouches. La majorité des jeunes arrêtés, notamment les mineurs ont vite été relâchés et d'autres quelques heures plus tard. Certains seraient placés en garde à vue. A noter que des appels ont été lancés par les associations de parents d'élèves, le directeur de l'éducation et le wali en direction des élèves et émeutiers ainsi que leurs parents afin de faire cesser les hostilités qui commencent à prendre une autre dimension, et invitant surtout ces derniers à retourner dans les classes.

H. Cherfa

Hamrouche et enjeux de la présidentielle

«Je ne suis pas candidat et le système est dans l'impasse»

■ «Je m'excuse auprès de tous ceux et toutes celles qui ont cru comprendre que ma précédente déclaration était un acte de candidature». C'est avec cette phrase que l'ancien Chef du gouvernement Mouloud Hamrouche a voulu annoncer publiquement qu'il n'est pas candidat à la prochaine présidentielle.

Par Nacera Chennafi

Devant une large assistance, lors d'une conférence de presse à l'hôtel Essafir jeudi dernier, Hamrouche dresse sa vision sur la situation politique du pays et notamment les enjeux du scrutin de 17 avril prochain, affirmant que «les facteurs de blocage sont toujours là avec ou sans renouvellement de mandat». Ce n'est pas tout, puisque l'homme des réformes met en garde contre les dangers de ces blocages. «Ces blocages sont des risques sérieux et des impasses qui recèlent de graves menaces, exacerbent les facteurs de division, paralysent les institutions et soumettent les hommes à des pressions impossibles». Pour Hamrouche, le système algérien est dans «l'impasse» et a atteint «sa limite». En réponse aux questions des journalistes, Hamrouche dira avoir «une part de responsabilité dans ce blocage de par les responsabilités qu'il a eu à assumer alors qu'il était Chef du gouvernement pendant 20 mois, mais aussi en tant que citoyen», car, a-t-il estimé «chaque Algérien assume une part de responsabilité».

Hamrouche dira aussi : «Les forces de sécurité, les acteurs politiques et économique sont tous soumis à l'obligation d'allégeance», avant de s'interroger «jusqu'à quand nos forces de sécurité seront la cible à chaque changement de responsable?».

Assumant qu'il est l'enfant du système, il considère que ce dernier «est dépassé par le temps et les évolutions internes et externes». Ce système, selon lui, «ne peut continuer à gérer un pays de la dimension de l'Algérie, de la vitalité de sa jeu-



nesse». Il a aussi dénoncé «la pression exercée sur les institutions, les acteurs politiques et économiques». On ne sait pas si Hamrouche croit vraiment que le choix de soutenir Bouteflika est imposé.

A ce propos, il dira qu'il n'a pas assez d'éléments «pour comprendre pourquoi le système a fait un tel choix», sans citer le Président Bouteflika, mais il met en garde contre «une explosion après les élections», car selon lui «le système actuel est arrivé à la limite de ses possibilités objectives». «Il y a eu des crises politiques, déclare-t-il, mais maintenant nous avons une crise à l'intérieur du régime. On ne sait pas comment vont se développer les choses à partir du 18 avril, car cette problématique dépasse la présidentielle». Pour lui, «l'édification d'un régime démocratique et l'instauration d'un Etat de droit sont des approches raisonnables qui mettront à l'abri la cohésion, la discipline et l'adhésion de tous les constituants de notre société».

Expliquant sa déclaration écrite rendue publique le 17 février dernier, il a affirmé ne pas vouloir polémiquer sur la candidature du Président Bouteflika. «Je n'ai pas voulu polémiquer sur la question des candidatures et encore moins sur le renouvellement ou pas du mandat du président», a-t-il dit. Hamrouche a affirmé aussi ne pas pas vouloir «convoquer le passé de notre présent, mais plutôt parler du futur de ce présent et de ce qu'il offre comme opportunités, pour peu qu'on fasse appel aux traditions politiques en matière de consensus et de compromis».

Après un long silence, le père des réformes s'est manifesté à travers une déclaration écrite dans laquelle il a mis en exergue le rôle de l'armée dans le choix de celui qui sera président, se montrant ainsi disponible.

Cependant, l'institution militaire semble ne pas répondre aux attentes de Hamrouche qui voulait être l'homme d'un nouveau consensus politique. Mais

l'annonce de la candidature du Président Bouteflika, même si elle a été faite par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal affirme indirectement que le choix est fait. Ainsi, Hamrouche n'a d'autre choix que de s'éclipser et annoncer qu'il n'est pas candidat pour la présidentielle.

Hamrouche précise : «On ne peut instaurer un système démocratique sans le soutien de l'armée». «Je ne défends pas le régime, je veux faire tomber ce régime pacifiquement, avec des décisions responsables, et l'armée, seule institution fortement organisée, doit être associée à ce processus de transition», a-t-il conclu. Interrogé sur l'appel de quelques partis en faveur d'une conférence nationale, qui serait une sorte de front anti-Bouteflika, Hamrouche a considéré qu'«il faut d'abord engager un dialogue avec les institutions de l'Etat qui sont détentrices de puissance», avant d'ajouter : «Je ne demande ni un coup d'Etat ni à ce que l'armée empêche Bouteflika de se présenter».

Il est vrai que Hamrouche a annoncé qu'il n'est pas candidat à la présidentielle, mais on ne connaît pas encore son positionnement dans cette échéance. «Appeler à voter pour quelqu'un ou se mettre avec ceux qui prônent l'abstention, c'est reconnaître les élections. Or les élections n'ont aucun sens en Algérie, dès lors qu'elles sont biaisées en amont et servent juste à donner une apparence de légalité». Enfin, il a appelé les nouvelles générations et élites à «ne plus s'encombrer des fardeaux, des errements et des querelles du passé et à opter pour des solutions qui marchent et garantissent des résultats».

N. C.

POINT D'ORDRE

Tunisie : la transition vers où ?

Suite de la page une

Ce qui se traduit sporadiquement par un réchauffement du front social, comme cela se produit ces jours-ci dans le bassin minier de Gafsa. Pour dire l'extrême sensibilité de la question de l'emploi, une simple proclamation des résultats d'un concours de recrutement de la Société de l'environnement, de la plantation et du jardinage a provoqué un embarras qui «fait craindre» un renouvellement des émeutes de juillet 2012. Et ce qui n'est pas fait pour susciter l'espoir, il y a cette déclaration du délégué du ministère de l'Emploi, qui dit ceci : «Les principaux critères pris en compte sont la durée du chômage, le nombre de membres dans la famille et son état social aussi. Les compétences ne sont pas prises en compte, c'est un concours dont le but est social. Après, sur 30 000 demandeurs, on va en embaucher 2 220, donc il va y avoir des déçus». Une façon de comprendre que l'heure est plutôt au replâtrage plutôt qu'à une démarche porteuse de solutions durables. Pas de quoi donc verser dans l'optimisme, quand on sait que parmi les formations les plus susceptibles de se retrouver aux postes de commande, au pouvoir, il n'y a pas d'autre programme qui déroge à celui qui est à l'origine des conditions de vie actuelles des Tunisiens. Et cette région minière, en particulier, représente l'illustration majeure de l'évolution de la Tunisie. Il suffit de se rappeler qu'elle fut, sous la dictature de Ben Ali, le foyer principal de la contestation et cela ne semble pas avoir changé. Nous savons par ailleurs que le discours dominant, en vogue, ne prend pas en charge la situation, du moins sur le plan stratégique et n'offre pas, de ce fait, une note d'espoir aux laissés-pour-compte.

N. R.

Il fustige l'opposition qui conteste le 4^e mandat

Ksentini défend la candidature de Bouteflika

En bon avocat, Farouk Ksentini a défendu la candidature du Président Bouteflika pour un 4^e mandat présidentiel étant donné que la Constitution le lui permet. La candidature de Bouteflika pour un quatrième mandat ne fait plus de doute, mais suscite beaucoup de débats. Si la majorité des partis politiques ont apporté préalablement leur soutien systématique au Président Bouteflika avant même qu'il n'en fasse l'annonce, d'autres partis et organisations se sont joints également aux partisans du quatrième mandat. Cela étant, d'autres partis politiques se positionnent «contre» la candidature du Président Bouteflika pour un quatrième mandat. C'est sur ce point précis que la Commission nationale consultative de promotion et de protection des

droits de l'Homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini, a axé hier son intervention. En bon avocat, Ksentini, s'exprimant hier au forum du quotidien DK News, a indiqué que «l'opposition a le droit d'exister, certes, mais il n'y a aucune raison pour qu'elle interdise ou empêche le Président Bouteflika de se présenter à l'élection présidentielle du 17 avril 2014».

Abordant l'aspect médical de la question, Ksentini a indiqué que la santé du Président Bouteflika ne relève pas des prérogatives des partis politiques.

«L'opposition devrait, plutôt, défendre le programme et les idées qu'elle propose au lieu de se figer sur la seule question qui est celle de la santé du président de la République», ajoutant que ce sujet relevait des pré-

rogatives du Conseil constitutionnel, une fois qu'il réceptionnera son dossier médical. Le président du CNCPPDH, s'est interrogé, par ailleurs, sur les positions de certains partis et acteurs politiques qui refusent et s'opposent à la candidature du Président Bouteflika à un 4^e mandat alors que la Constitution le lui permet.

A ce propos, Ksentini a souligné que nul n'a le droit de s'immiscer dans la santé du président plus que son équipe médicale et le Conseil constitutionnel. Dans le même sillage, Ksentini a également exprimé son étonnement de constater que des hommes politiques n'abordent presque jamais dans leurs débats les vrais problèmes de la société algérienne. Il a précisé, à ce propos, qu'il faut laisser les institutions concernées

jouer leur rôle et accomplir leur travail sans devancer les événements, relevant par ailleurs que l'interdiction du sit-in pour protester contre un 4^e mandat «ne représentait pas une atteinte aux libertés», notamment à Alger qui revêt un statut spécial en termes de rassemblements.

Par ailleurs, en réaction aux récentes déclarations de l'ancien Chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche, Ksentini a indiqué qu'il respectait sa décision de ne pas se présenter à l'élection présidentielle, estimant toutefois que la candidature de cette personnalité politique aurait été un plus pour la démocratie et la crédibilité des élections. Rappelons que les partisans de la candidature de Bouteflika pour un nouveau mandat présidentiel s'élargit à fur et à mesure que la date de la

tenue du scrutin présidentiel, prévu le 17 avril, approche.

Hormis les partis FLN et RND qui ont soutenu les candidatures et le programme du Président Bouteflika depuis son élection en 1999, d'autres partis, nouvellement agréés, se sont engagés à soutenir sa candidature.

C'est le cas du parti de Amar Ghoul (TAJ) et celui de Amar Benyoune (MPA) qui ont apporté leur soutien indéfectible au Président Bouteflika de briguer un nouvel mandat.

Ces deux partis, outre le FLN et le RND, devront mener la campagne électorale du candidat Bouteflika dont la santé «s'est nettement améliorée», selon le dernier bilan communiqué par la présidence de la République.

Yazid Madi

Abdelmalek Sellal à partir d'Illizi

«Il n'existe pas de problème de minorités en Algérie»

■ D'Illizi où il a entamé jeudi son avant-dernière visite de travail en tant que Premier ministre, Abdelmalek Sellal a balayé d'un revers de main toutes les thèses sur l'existence d'un sérieux problème de minorités en Algérie.

De notre envoyé spécial à Illizi, Mustapha Chaouchi

«Il n'existe pas de problème de minorités en Algérie. Tous les Algériens constituent un seul peuple et croient en un destin commun», a affirmé Sellal. Le Premier ministre, qui a peiné à résoudre le conflit qui secoue la vallée du M'zab, considère ce qui se dit sur l'existence de «problèmes spécifiques» au Sud comme de la «pure surenchère» et des «allégations mensongères» qui sont le produit «de cercles occultes hostiles à l'Algérie». Selon lui, les Algériens vivent en symbiose, sans le moindre problème ni conflit d'ordre ethnique ou religieux. Il dénonce, dans ce sillage, les «voix» qui «prétendent» que l'Algérie souffre de divisions. «Personne ne peut faire vaciller la stabilité et la cohésion nationales», réitérant par ailleurs les résultats positifs de la politique de réconciliation nationale initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «Le peuple algérien est plus que jamais uni et indivisible», martèle-t-il. Le Premier ministre poursuit en affirmant que «l'Algérie est un Etat de pardon, de réconciliation et de concorde qui aspire à garantir sa stabilité grâce à son Armée populaire nationale qui veille à accomplir ses missions comme il se doit». Par ailleurs, le chef de l'Exécutif a présidé, à l'occasion de cette visite, une réunion de travail élargie aux élus et représentants de la société civile, dans le cadre d'un dialogue interactif pour évaluer l'évolution du développement de cette wilaya et en corriger les insuffisances. La rencontre a cerné les principales préoccupations de la population locale dans différents domaines. Elle a eu aussi pour objectif de rechercher les voies et moyens d'impulser le développement dans cette région de l'extrême sud-est du pays. Dans le même sillage, les doléances se sont articulées, entre autres, autour de l'offre d'opportunités d'emplois, le renforcement des petites entreprises de jeunes, et la révision du code des marchés publics de sorte à permettre l'octroi de projets de gré à gré en raison du nombre insuffisant d'entreprises dans la région et de l'éloignement des sources d'approvisionnement. Des intervenants ont plaidé également pour une révision de la conception des projets d'habitat pour les adapter aux spécificités des régions du Sud, ainsi que pour la promotion des prestations de santé à travers la wilaya.

«Une enveloppe complémentaire de 28,3 milliards DA»

Le chef de l'Exécutif a annoncé une enveloppe complémentaire de 28,3 milliards DA en faveur de la wilaya d'Illizi. Cette enveloppe sera destinée pour la réalisation de 2 000 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire et de 1 000 logements sociaux, l'étude, la réalisation et l'équipement de trois hôpitaux de 120 lits à Illizi, Djanet et Deb-Deb, ainsi que le renforcement du réseau de fibre optique à travers la wilaya. Il permettra aussi de réaliser, entre autres, un programme de 6 000 mètres linéaires de forages pour le renforcement de l'approvisionnement en eau potable de différentes localités, ainsi que la réalisation de la RN-55 reliant sur 150 km les localités de Bordj El-Haouès à Sirouenet



(Tamanrasset). L'annonce de ce programme complémentaire a été faite lors d'une réunion élargie aux élus et représentants de la société civile. M.C.

Crise en Ukraine

Le président déchu Ianoukovitch sort de son silence



Pour sa première apparition en public depuis sa destitution, le président ukrainien déchu, Viktor Ianoukovitch, a affirmé hier qu'il n'avait «pas été renversé» et a promis de «poursuivre la lutte pour l'avenir de l'Ukraine».

Depuis sa destitution il y a une semaine, le président déchu Ianoukovitch a déclaré avoir été contraint de quitter l'ancienne république soviétique après des menaces sur sa vie, lors d'une conférence de presse à Rostov-sur-le-Don, ville du sud de la Russie proche de la frontière ukrainienne. Il a affirmé que des «jeunes nationalistes et pro-fascistes» avaient pris le pouvoir dans le pays, et que les événements qui secouent actuellement la Crimée étaient une «réaction naturelle» à une «usurpation de pouvoir». La Crimée, péninsule russophone en proie à des tensions séparatistes, doit continuer de faire partie de l'Ukraine, a souligné M. Ianoukovitch, assis à côté d'un journaliste de l'agence officielle russe Itar-Tass, avec quatre grands drapeaux ukrainiens derrière lui dans une salle remplie de journalistes. Le président déchu a affirmé qu'après son arrivée en

Russie, il s'était entretenu avec le président russe Vladimir Poutine. M. Ianoukovitch n'a pas précisé à quel moment il était arrivé sur le territoire russe. Viktor Ianoukovitch a également promis de retourner en Ukraine une fois que sa sécurité personnelle serait assurée. Mais il a ajouté ne pas avoir l'intention de participer à l'élection présidentielle prévue le 25 mai, «illégalement», selon lui.

Crimée : Kiev demande une réunion d'urgence du Conseil de sécurité

Le parlement ukrainien a demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation qui s'est créée en Crimée, a rapporté hier l'agence de presse RIA Novosti. «Nous demandons de soutenir la réalisation par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une évaluation de la situation qui s'est créée dans certaines régions de l'Ukraine, dont la république autonome de Crimée. Il s'agit d'une situation susceptible de présenter un danger pour la paix et la sécurité internationales», selon une déclaration adoptée par

les députés de la Rada (Parlement ukrainien). Des habitants de la péninsule de Crimée ont lancé le 25 février une action à durée indéterminée devant le siège du Conseil suprême (Parlement) local en signe de protestation contre les nouvelles autorités de Kiev. Jeudi, le Conseil a pris la décision d'organiser 25 mai prochain un référendum sur l'élargissement des pouvoirs de la république autonome ukrainienne de Crimée.

Le FMI prêt à aider l'Ukraine

Le Fonds monétaire international (FMI) a reçu jeudi une demande d'aide officielle de l'Ukraine et est «prêt à y répondre», a indiqué sa directrice générale, Christine Lagarde. L'Ukraine avait auparavant indiqué avoir besoin d'une aide de 35 milliards de dollars dans les deux années à venir, et souhaite obtenir un premier versement dans les semaines prochaines. «Cet appui reste cependant conditionné à la conclusion d'un accord avec le Fonds monétaire international», a expliqué Christine Lagarde dans un communiqué, annonçant l'envoi d'une mission dans le pays «dans les prochains jours». Selon M^{me} Lagarde, cette mission d'experts devrait permettre de «commencer les discussions» avec les nouvelles autorités sur les contours d'un plan d'aide qui devrait être assorti de réformes économiques drastiques. Au bord du gouffre financier, l'Ukraine a demandé l'aide de la communauté internationale afin d'éviter la faillite alors que le pays est en pleine transition politique après la destitution du président Viktor Ianoukovitch. Mercredi, les Etats-Unis ont annoncé qu'ils apporteraient leur garantie à un prêt à l'Ukraine à hauteur de 1 milliard de dollars. «Nous discutons avec tous nos partenaires internationaux – bilatéraux et multilatéraux – pour voir comment aider l'Ukraine au mieux dans ce moment crucial de son histoire», a fait savoir M^{me} Lagarde. A.H. et Agences

Pour obtenir la reconnaissance européenne Algerac compte revoir ses procédés

L'ORGANISME algérien d'accréditation (Algerac) compte revoir ses procédés notamment en ce qui concerne les laboratoires, le système de qualité et la métrologie, pour obtenir la reconnaissance de l'organisme européen d'accréditation (EA), selon le directeur général d'Algerac, Noureddine Boudissa.

La délégation de l'organisme européen qui a évalué Algerac du 8 au 15 février en cours a recommandé «la révision de certains procédés suivis par les entreprises et les laboratoires ainsi qu'Algerac en terme de système de qualité», a déclaré Boudissa à l'APS.

Algerac a formé une commission chargée d'examiner les méthodes d'amélioration de la performance en l'espace de 30 jours, à compter de la publication des résultats de l'évaluation.

L'obtention de l'accréditation par Algerac - prévue éventuellement avant la fin de l'année - permettra la reconnaissance des produits algériens sur le marché européen sans les soumettre aux analyses d'expertise, élargissant ainsi les opérations d'exportation, selon Boudissa.

Cette opération «aidera les parties concernées à protéger l'économie nationale contre les produits non conformes aux normes algériennes et européennes», a ajouté le responsable.

L'organisme européen a effectué des tests pour évaluer le système de qualité d'Algerac, en consultant les certificats de qualité accordés aux entreprises.

La délégation a inspecté quelques entreprises clientes d'Algerac et s'est enquis des techniques utilisées par les laboratoires accrédités par Algerac.

Algerac examinera les observations des experts européens avant d'élaborer un rapport final qui sera soumis à l'organisme européen, en attendant «l'annonce officielle des résultats de l'examen du dossier par l'organisme européen en présence des experts européens», selon Boudissa.

Algerac attendra la décision finale de l'organisme européen d'accréditation au terme de la période d'évaluation, la commission spécialisée devant tenir deux réunions en avril et octobre prochains. L'opération devrait se poursuivre jusqu'à décembre 2014 et sera supervisée par des experts de trois pays (la Grande-Bretagne, la France et la Grèce), a-t-il indiqué.

17 nouvelles accréditations devraient être accordées aux différents organismes et laboratoires jusqu'à décembre 2014, a révélé le DG d'Algerac.

APS

Adoption de la charte de la femme travailleuse

Vers le prolongement du congé de maternité

■ Un quota minimal de 30% d'emplois aux femmes, prolongement du congé de maternité et prolongation du droit aux heures d'allaitement, ce sont les principales propositions du projet de la charte de la femme travailleuse, adoptée jeudi, par les participants à la conférence nationale de la femme travailleuse et le dialogue social.

Par Meriem Benchaouia

«**L**e projet qui a fait l'objet de débat au niveau des ateliers de travail propose de consacrer un quota minimal de 30% d'emplois aux femmes dans tous les domaines» a précisé Hadja Kedous, chargée d'études au ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Selon l'article 7 du projet de la charte, «les employeurs publics et privés s'engagent à respecter le quota proposé» et, en contrepartie, des mesures incitatives fiscales, parafiscales et bancaires seront accordées aux entreprises publiques et privées, ajoute la représentante du ministère. Par ailleurs, la période de congé de maternité sera prolongée à 18 semaines tandis que les modalités d'application de cette disposition doivent être précisées pour préserver l'équilibre du système de sécurité sociale, selon l'article 14 de la charte. En outre, la charte insiste sur la prolongation du droit aux heures d'allaitement à deux années et l'allègement des horaires de travail des parents ayant à charge des enfants présentant un handicap. La femme qui accueille un enfant dans le cadre de la kafala devrait bénéficier



PH. > DR

d'un congé de maternité sur présentation des pièces justificatives. Le document du projet de charte a fait l'objet d'enrichissement et d'examen au niveau des ateliers de travail de cette conférence. Il s'agit d'une synthèse de nombreuses propositions ayant sanctionné les conférences régionales sur la femme travailleuse en 2013 qui ont regroupé les représentantes de divers secteurs, syndicats, et associations féminines. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme,

Souad Bendjaballah, a annoncé, au terme des travaux, un projet d'installation d'une commission intersectorielle regroupant des syndicalistes et des représentantes de la société civile pour la mise en place des mesures d'application de cette charte. Elle a exhorté, à cette occasion, la femme élue et celle activant dans le mouvement associatif à accompagner la femme aux niveaux local et rural notamment en lui faisant part des mesures prises par l'Etat pour l'associer au processus de développe-

ment. La conférence, dont les travaux ont débuté mercredi, a été marquée par la participation de plus de 200 personnes représentant les départements ministériels concernés, les deux chambres du Parlement, des syndicats et des associations féminines. Cette rencontre de deux jours avait pour objectif de renforcer le rôle économique de la femme active et d'améliorer le taux de participation de la femme aux concertations et dialogues collectifs.

M. B.

Gaspillage alimentaire

Les subventions pointées du doigt

«**S**ans le gaspillage dénoncé par le rapport de la Banque mondiale, nous sommes déjà frappés par la menace de la sécurité alimentaire». «La majeure partie des produits alimentaires étant importée et notre production étant minime, c'est ce qui est plus grave, on n'est pas visé pas ce rapport.» Telle est la réaction de Mustapha Zebdi, président de l'Association défense consommateur d'Alger (Apoce), suite à la publication du rapport de la Banque mondiale mettant en garde contre le gaspillage alimentaire.

«Des millions de gens dans le monde s'endorment affamés chaque nuit et pourtant des millions de tonnes de nourriture finissent à la poubelle ou pourrissent avant d'être commercialisées», a dénoncé le président de la BM, Jim Yong Kim, cité dans un communiqué de l'institution. «Cette incroyable quantité de nourriture perdue ou gaspillée fait peser une grave menace sur la sécurité alimentaire parce qu'elle réduit la quantité de nourriture disponible pour la consommation humaine», a estimé la BM dans son rapport.

Qu'en est-il en Algérie, où le gaspillage alimentaire prend des proportions désastreuses. Résultat d'une consommation frénétique, le gaspillage alimentaire plus qu'un triste phénomène sociétal est un fléau qui porte un sérieux préjudice à l'économie nationale, quand on sait qu'une facture de 7,32 milliards de dollars (mds usd) a été payée durant les neuf premiers mois de 2013 pour l'importation des produits alimentaires,

soit une hausse de 11,45% par rapport à la même période de l'année dernière.

Considéré comme une des caractéristiques extrêmement collées à l'Algérien, il demeure toujours aussi important en dépit de la cherté des légumes et des fruits et autres denrées alimentaires que les citoyens ne cessent de déplorer. En témoigne le sac à ordures. La quantité de nourriture gaspillée est alarmante. Tout y est : pain, légumes frais et secs, produits laitiers, même les viandes. Le coût du gaspillage alimentaire dépasserait cette année 5 milliards DA. Un chiffre à vous donner le vertige qui, à défaut d'études et d'enquêtes réelles sur cette question, est en réalité largement en deçà. Face à cette situation, hormis l'Association de protection des consommateurs et l'Union générale des commerçants, les autorités concernées ne semblent pour autant inquiètes. A ce stade, elles n'ont pas daigné s'impliquer dans un processus de sensibilisation, comme une première étape de lutte contre ce phénomène qui représente une sérieuse menace sur la sécurité alimentaire. Une attitude tout autant similaire pour les opérateurs économiques activant dans ce secteur qui n'épargne pas un sou pour des spots publicitaires promouvant leurs produits, mais qui n'en font aucun pour «éduquer» les habitudes de consommation des citoyens.

Contacté à ce sujet, Mustapha Zebdi, président de l'Association défense consommateur d'Alger (Apoce), estimera que d'ores et

déjà «sans le gaspillage dénoncé par le rapport de la Banque mondiale, nous sommes déjà frappés par la menace de la sécurité alimentaire». Et pour cause, il dira qu'«on ne produit pas d'aliments», que «la majeure partie est importée». «Et donc à la limite, ajoutera-t-il, et c'est ce qui est plus grave, on n'est pas visé pas ce rapport.» Citant à cet effet l'exemple de la production des œufs qui ne représente que 2% du taux d'intégration dans la production nationale. En outre, loin de nier la part de responsabilité des consommateurs, et soulignant que «l'aliment le plus gaspillé étant le pain, il évoquera plusieurs raisons ayant contribué à cet état de chose dont le fait que «cet aliment est subventionné et par conséquent n'a pas d'impact sur le pouvoir d'achat du consommateur».

Part ailleurs, relevant que parallèlement au gaspillage alimentaire, «des régions souffrent actuellement de mal nutrition», il indiquera que le gaspillage alimentaire diffère d'une région à une autre, d'un quartier à un autre. A ce sujet, il évoquera «une petite enquête» réalisée par son association à travers laquelle des éboueurs et autres employés dans le ramassage d'ordures ont constaté que «les déchets ne sont pas les mêmes selon qu'on les ramasse dans des quartiers chics ou à Oued Korich». «Dans certaines zones sont jetés avant même qu'ils ne soient consommés, des produits à l'état neuf, encore emballés.»

Lynda Naili Bourebrab

Nouri visite le Salon de l'agriculture de Paris

«Une société algéro-française pour la production des semences»

■ Le ministre a rencontré des opérateurs économiques et des professionnels français des filières bovine, laitière, céréalière, agroalimentaire et équipement, avec la participation des opérateurs et des représentants de la profession agricole algériens.

Par Meriem Benchaouia

Dans le cadre de sa visite de deux jours dans la capitale française à l'invitation de son homologue français Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahad Nouri, s'est rendu au Salon international de l'agriculture (SIA).

A cette occasion, le ministre a rencontré des opérateurs économiques et des professionnels français des filières bovine, laitière, céréalière, agroalimentaire et équipement, avec la participation des opérateurs et des représentants de la profession agricole algériens. Sur les projets de coopération engagés avec la France dans le secteur agricole, parallèlement aux filières laitière et bovine, le ministre a cité celui en cours de concrétisation dans la filière céréales, annonçant qu'une société mixte algéro-française sera prochainement créée dans ce cadre, précisant que le



Abdelwahad Nouri

projet est au stade final de la mise en place des statuts sur la base de la règle du 49/51, avec le groupe français Axerial pour la production des semences de manière générale. «Les perspectives de coopération agricole

entre l'Algérie et la France sont prometteuses, dans la mesure où il a été convenu lors de la visite effectuée par le président français François Hollande en Algérie, de la signature d'une dizaine de conventions», a indi-



Stéphane Le Foll, ministre français de l'Agriculture

qué le ministre a l'issue de la tournée effectuée au Salon. Il a souligné que sa visite en France intervient justement pour évaluer l'état d'exécution de ces conventions, relevant que «certaines d'entre elles ont bien démarré, alors que d'autres méritent plus d'efforts pour les booster et leur donner un sens». «J'estime qu'avec la société Bretagne commerce international nous avons fait une expérience réussie consistant à développer la filière lait. Cette coopération qui dure depuis trois ans arrive à son terme et nous comptons la reconduire, prochainement à la faveur de la visite en Algérie du président de la région Bretagne commerce international pour conforter les contours du futur partenariat», a-t-il déclaré. Le ministre a fait part de son «optimisme» dans ce sens, attendant

en même temps de la partie française de faire preuve de «plus de vitalité, et plus de sens de l'entrepreneuriat». «Il s'agit d'un grand marché, (filier lait) avec un partenaire potentiel, avec lequel nous devons travailler ensemble sur la règle "gagnant-gagnant", d'autant qu'il existe d'énormes opportunités à explorer ensemble et c'est ce que nous comptons faire entendre à nos homologues français», a assuré le ministre. «Aujourd'hui ce qui intéresse le plus l'Algérie, est le développement de la filière de l'agroalimentaire», a-t-il dit, soulignant que la volonté qui s'exprime est faire de ce créneau, un secteur moteur de l'économie algérienne et lui donner cette valeur ajoutée qu'il n'a pas pour «l'instant», a indiqué le ministre.

M. B.

Le Foll : «Le partenariat dans la filière bovine concrètement mis en place»

POUR SA part, le ministre français de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a affirmé hier, que le partenariat algéro-français pour accompagner la filière bovine en Algérie a été «concrètement» mis en place, à la faveur du Salon international de l'agriculture (SIA) qu'abrite Paris. «Ce Salon aura permis concrètement de mettre en place ce partenariat sur la viande bovine. Je souhaite que ça se fasse et qu'on réussisse parce que cela fait partie des engagements des présidents Bouteflika et Hollande», a-t-il déclaré à la presse, au sortir d'un forum d'affaires entre opérateurs algériens et français, et auquel a

pris part le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahad Nouri. Selon le ministre français, il s'agirait, en substance, de développer une filière d'engraissement de bovins en Algérie. «Nous sommes capables de fournir à la fois les techniques, mais aussi de jeunes bovins pour être engraisés en Algérie. On structurera aussi l'appareil d'abattage avec les investissements et les collaborations», a-t-il précisé, la volonté étant, à ses yeux, de développer la production bovine en Algérie.

M. B.

Commission mixte algéro-bulgare

Le renforcement de la coopération au menu de la 20^e session

Les travaux de la 20^e session de la commission mixte algéro-bulgare de coopération économique, scientifique et technique se sont ouverts jeudi à Alger avec au menu la signature et l'examen de plusieurs accords pour renforcer la coopération entre les deux pays. Coprésidée par le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib et le ministre bulgare de l'Economie et de l'Energie, Dragomir Stoyanov, la rencontre qui a regroupé un grand nombre de représentants de différents secteurs, a pour objectif principal de donner un nouvel élan à la coopération algéro-bulgare avec notamment la signature de deux accords et la finalisation de quatre accords portant sur l'agriculture, la santé publique, le tourisme et la sécurité. Elle permet aussi d'examiner un certain nombre de dossiers de coopération liés à des secteurs divers tels la jeunesse et le sport, les TIC, le travail et la sécurité sociale, a-t-on indiqué lors de cette réunion bilatérale de deux jours. Dans son allocution d'ouverture, M. Necib a relevé les progrès accomplis par les deux pays dans le cadre de leur coopération au cours des deux dernières années, soit depuis la tenue en novembre 2011 de la 19^e session de cette commission mixte à Sofia. Il a néanmoins affirmé qu'en dépit

de l'engagement des deux parties, «la coopération entre nos deux pays n'a pas connu d'avancées significatives et n'a concrétisé que six actions de coopération parmi les 56 prévues lors de la précédente session». «C'est dans cette perspective et dans un souci de booster la coopération bilatérale, que je recommande la création d'un mécanisme de coopération, de suivi et d'évaluation composé des

experts des deux pays». «La finalisation des accords de coopération est l'une des missions essentielles de notre session qui aura à signer plusieurs accords de coopération», a encore ajouté M. Necib soulignant que «le gouvernement algérien accordera une attention particulière aux résultats de ces travaux». De son côté, le ministre bulgare de l'Economie et de l'Energie a mis l'accent sur l'importance et

le rôle de la commission mixte dans le développement des relations avec l'Algérie dans tous les secteurs. «Nous considérons qu'après la tenue de cette 20^e session, le dialogue devra se renforcer avec l'Algérie considérée comme le principal partenaire économique de la Bulgarie dans la région de l'Afrique du Nord», a-t-il ajouté.

S. C.

Axé sur le partenariat commercial

Ouverture du Salon du prêt-à-porter turc à Alger

La foire de la mode et du prêt-à-porter turc «Alger fashion 2014» s'est ouverte jeudi au Palais des expositions (Pins maritimes) avec la participation d'une trentaine d'exposants venus surtout prospecter les opportunités commerciales avec les opérateurs algériens. Les participants à cette manifestation économique et commerciale qui en est à sa 4^e édition ont souligné que l'objectif essentiel de leur participation est de conclure des partenariats commerciaux avec des opérateurs algériens. «Nous voulons identifier le maximum de partenaires pouvant commercialiser nos produits en Algérie», a déclaré Sami Yalcin, représentant d'une entreprise turque de prêt-à-porter pour hommes pré-

sente dans plusieurs pays. Par ailleurs, des opérateurs commerciaux algériens ont été nombreux à venir prospecter des fournisseurs turcs. «Je vends des produits turcs depuis 4 ans et ça marche très bien», note Khaled, un jeune marchand d'Alger. «La qualité des produits turcs leur a permis de s'imposer sur notre marché», témoigne ce jeune détaillant qui affirme se rendre régulièrement en Turquie pour passer des commandes de produits de confection. Hassen, un autre jeune commerçant de Tizi-Ouzou et qui se rend souvent en Turquie pour acheter des vêtements turcs qu'il commercialise dans sa région, affirme que l'essor du commerce des produits de la confection entre les

deux pays est dû notamment aux facilités accordées par la Turquie surtout dans le domaine du transit. La foire «Alger fashion 2014» a été également une occasion pour les entreprises du transport et transit pour identifier de nouveaux clients. «Nous profitons de la présence des opérateurs turcs pour les prospecter comme de nouveaux clients», indique un représentant de l'entreprise publique maghrébine de transport et auxiliaire (MTA). En 2013, la Turquie était classée 9^e client de l'Algérie avec des exportations algériennes de 2,6 milliards de dollars et son 7^e fournisseur avec 2,07 mds USD d'importations, selon les Douanes algériennes.

R. G.

Le ministre du Tourisme à Ghouffi (Batna)

Encourager la réalisation de gîtes ruraux

■ Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj-Saïd, a appelé à Ghouffi (Batna) à encourager la réalisation de gîtes ruraux à proximité de ce type de sites touristiques.

Par Amel H./APS

Le ministre qui s'enquerra de l'étude de la future zone d'expansion touristique (ZET) de Ghouffi, où un hôtel est proposé, a estimé «plus judicieux d'opter pour des gîtes ruraux à réaliser selon un style architectural intégré à l'environnement du site, plutôt que pour des structures hôtelières classiques». Il a ajouté, à ce propos, que les citoyens concernés doivent être, à leur tour, encouragés à participer à l'effort de restauration des vieilles demeures souvent pittoresques dans lesquelles ils résident. Il a approuvé, dans ce contexte, la suggestion d'un citoyen de Ghouffi qui propose d'accueillir des touristes dans sa maison, dans le cadre de la formule de l'hébergement chez l'habitant. Mohamed Amine Hadj-Saïd a particulièrement insisté, à proximité des célèbres balcons de Ghouffi, sur la mise en valeur de l'ensemble du site, et sur la nécessité de n'y réaliser que des constructions qui soient en parfaite harmonie avec l'environnement. Il faut impérativement éviter de «heurter» les traditions et les populations locales en imposant des styles de construction qui «agresseraient» la

beauté et le caractère unique de ce site, a-t-il ajouté en substance. Le ministre avait auparavant visité, au chef-lieu de la wilaya de Batna, le nouveau siège de l'agence du Touring Voyages Algérie, où il a mis en relief la nécessité d'un retour aux tourisms national et local. «C'est au Touring et à l'ONAT (Office national algérien du tourisme) de donner l'exemple en matière de tourisme local», a souligné le ministre à l'adresse des responsables concernés. Il a appelé les responsables à faire preuve de «professionnalisme» et de faire un large usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faire la promotion du produit touristique proposé. «Un simple registre du commerce ne suffit pas pour conférer le statut d'opérateur touristique», a-t-il notamment martelé à ce propos. Visitant un salon de produits artisanaux organisé à la Maison de l'artisanat de Batna, M. Hadj-Saïd a indiqué qu'il était indispensable que les objets naissant du savoir-faire traditionnel soient présents dans l'ensemble des sites archéologiques du pays. A une préoccupation liée au manque et – surtout – à la cherté des matières premières entrant dans la fabrication de produits de l'artisanat, le ministre a fait savoir que cette



Ghouffi, un site merveilleux

question sera étudiée dans le cadre de la prochaine loi de finances. M. Hadj-Saïd qui s'est également enquis, via une projection en 3 D, du futur centre technique de l'orfèvrerie, a souligné que la wilaya de Batna dispose de suffisamment d'attraits et d'atouts pour être élevée, au même titre que les wilayas de Souk Ahras, de Guelma et d'Annaba, au rang de pôle touristique de premier plan

dans la région nord-est du pays. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat s'est ensuite rendu dans la wilaya voisine de Biskra où il a commencé, en fin d'après-midi, une visite de deux jours, entamée dans la localité de M'chouneche. Il y a visité la demeure du chahid Colonel Si-El Haouès, transformée en musée.

A. H./APS

Développement

Hadj-Saïd insiste sur l'encouragement du tourisme thermal

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj-Saïd, a appelé jeudi à Biskra à «l'encouragement et au développement de l'offre en tourisme thermal», affirmant que son département œuvre à la promotion de ce segment touristique pour en faire un «moyen réel de développement socio-économique». Présidant l'ouverture d'une rencontre nationale sur «les stratégies de développement du tourisme thermal», organisée au Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) de Biskra, le ministre a précisé que le tourisme thermal n'est «ni une activité saisonnière ni une offre

dirigée, comme le veut une idée reçue, aux seules personnes du troisième âge». Dans les pays développés, a souligné dans ce contexte M. Hadj-Saïd, l'offre thermique «s'échelonne sur toute l'année et cible toutes les tranches d'âge, y compris les enfants». Il a également considéré que la structuration de l'activité inclut la sensibilisation des opérateurs activant dans ce créneau à «la préservation du patrimoine thermal, à l'exploitation rationnelle des ressources et au développement de l'offre en thermalisme de loisirs, outre l'adoption d'une stratégie moderne et efficace de communication». Rappelant que son ministère

soutient l'investissement, M. Hadj-Saïd a indiqué que 45 actes de concession pour l'exploitation des eaux thermales ont été accordés, dont 37 dans le cadre de la réalisation de nouvelles stations par des investisseurs privés et huit par des opérateurs publics du secteur. Il a également fait état de la requalification et de la modernisation de huit stations thermales et d'un centre de thalassothérapie, relevant tous du portefeuille de la Société de gestion des participations de l'Etat «Hôtellerie et tourisme» (SGP GESTOUR). Le ministre a souligné, à ce propos, que le Conseil des participations de l'Etat a octroyé 12 milliards de

dinars pour améliorer le niveau des prestations de ces structures. En 2013, une étude avait été lancée pour dresser un tableau exhaustif du thermalisme dans le pays et pour élaborer la carte thermique de l'Algérie, a indiqué M. Hadj-Saïd. Des opérateurs touristiques, des directeurs de wilaya du tourisme et des chercheurs participent à cette rencontre dont les travaux se déroulent en trois ateliers : «Cadre juridique de gestion des ressources et des activités thermales», «La stratégie de communication propre aux activités thermales et à l'investissement» et «Développement du tourisme de santé et de loisirs». Maya S.

Rencontre

Le développement des activités de loisirs, une valeur ajoutée

Les participants aux travaux d'un séminaire national ayant pour thème «Les stratégies de développement du tourisme thermal» ont estimé, au terme de leurs travaux jeudi à Biskra, que le développement des activités de loisirs constitue une «valeur ajoutée» au tourisme thermal. Les conclusions des ateliers ayant ponctué cette rencontre, ouverte dans la matinée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj-Saïd, ont insisté sur la nécessité «d'intégrer le tourisme de loisirs dans les activités ther-

males» en créant des «espaces de divertissement» devant imposer progressivement l'idée que les stations thermales, outre les cures et les soins qu'elles prodiguent, «offrent animation et distraction». Les professionnels du tourisme ont également affirmé que la promotion du tourisme thermal passe nécessairement par la «redéfinition de l'activité thermique» pour ne pas se limiter à accueillir des personnes du troisième âge et œuvrer à inclure la catégorie des jeunes et des enfants à travers des programmes de loisirs et de diver-

tissement accompagnant une cure thermique. L'amélioration des accès aux stations thermales, notamment celles situées dans des zones rurales ou enclavées, a également été considérée par les participants comme «un atout supplémentaire» pour la promotion du tourisme thermal et l'élargissement de la catégorie de clients. La structuration du tourisme thermal, qui, a-t-on souligné, «n'est pas une activité saisonnière», permet l'émergence d'une «dynamique touristique durable à dimension socio-économique», a indiqué à

l'APS le directeur des stations et des activités thermales auprès du ministère du Tourisme, Djamel Allili. Organisés au Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), les travaux de cette rencontre ont été répartis sur trois ateliers portant sur «Le cadre juridique de la gestion des ressources et des activités thermales», «Le développement du tourisme de santé et de loisirs» et «La stratégie de communication propre aux activités thermales et à l'investissement dans ce secteur». M.S.

Pour encadrer les nouvelles structures touristiques Nécessité d'une formation de qualité

LE MINISTRE du Tourisme et de l'Artisanat traditionnel, Mohamed Amine Hadj-Saïd, a insisté jeudi à Biskra sur la formation de qualité des ressources humaines destinées à encadrer les nouvelles structures touristiques. L'objectif est d'éviter, à terme, tout déficit en main-d'œuvre qualifiée dans les métiers du tourisme, a ajouté le ministre au cours de sa visite de travail. Inspectant plusieurs chantiers relevant de son département, M. Hadj-Saïd a exhorté les promoteurs des projets touristiques en réalisation à «tenir compte, dès à présent, de la formation de la main-d'œuvre appelée à gérer leurs établissements une fois en activité». Il a affirmé, à ce propos, que les équipements et les infrastructures touristiques exigent un personnel et un encadrement qualifiés et spécialisés, estimant que «si le fait de réaliser un établissement de haut standing est important, la qualité des prestations qui y sont fournies le sont tout autant». Au cours de sa tournée, le ministre a inauguré, au complexe thermal de Hammam Essalihine, un hôtel de 52 chambres et de 92 lits ainsi que le siège d'une agence de voyages, avant de lancer le projet du nouveau siège de la direction de wilaya du tourisme et de l'artisanat devant être livré au bout d'un délai de 18 mois.

R. N.

19 % des consommateurs souffrent d'effets secondaires

Attention aux boissons énergisantes

■ Près de 19 % des consommateurs de boissons énergisantes souffrent d'effets secondaires liés à ces produits, a indiqué le chef de service de toxicologie au centre régional d'Oran, le P^r Hassiba Rezkallah.

Par Nabil T.

Lors de la 7^e Journée de toxicologie, organisée par l'Association algérienne et le Centre national de toxicologie, la spécialiste a souligné que 61% des jeunes algériens consommaient des boissons énergisantes, rappelant que 19% d'entre eux étaient victimes d'effets secondaires. L'intervenante a indiqué que la société algérienne s'est transformée de consommateur à producteur de boissons énergisantes (50 %), mettant en garde contre la prolifération de ce phénomène parmi les jeunes. Elle a également relevé un vide juridique en matière de commercialisation de ces boissons.

Par ailleurs, l'intervenante a mis l'accent sur la nécessité de promulguer des lois rigoureuses en matière de contrôle des produits cosmétiques qui ont envahi le marché national ces dernières années, soulignant l'importance de réaliser des études nationales sur leurs effets secondaires. Pour sa part, la présidente de l'Association algérienne de toxicologie P^r Berkahoum Alamir a axé son intervention sur les dangers de la pollution de l'environnement et des produits chimiques contenus dans certains produits alimentaires sur la santé du consommateur.

La spécialiste a mis l'accent sur la nécessaire coordination entre les différents secteurs pour doter le Centre national de toxicologie d'Alger des informations relatives aux cas d'intensification pour la réalisation d'études susceptibles de contribuer à la protection de la santé. Il est également question de prendre les décisions idoines concernant les produits importés et locaux qui constituent un danger pour la santé du citoyen.



Ph: DR

Après un arrêt qui a duré plus d'une année L'Institut Pasteur reprend l'importation de cornées

L'INSTITUT Pasteur reprendra prochainement l'importation de cornées après un arrêt de plus d'une année, a indiqué jeudi à Illizi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. «L'Institut Pasteur autorisé par le ministère de la Santé, reprendra prochainement l'importation des cornées de l'étranger (généralement des Etats-Unis) après un arrêt qui a duré plus d'une année», a déclaré Abdelmalek Boudiaf, en marge de la visite de travail et d'inspection du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans cette wilaya. Un appel d'offres sera lancé incessamment dans ce cadre, a précisé le ministre. «Ces cornées serviront aux greffes et devront atténuer les déficits que connaissent certains établissements de santé en Algérie en raison de la forte demande et la rareté des cornées», a-t-il expliqué. La reprise de cette opération intervient au moment où un avant-projet de loi a été préparé par le département de Abdelmalek Boudiaf, portant création d'un établissement, basé à Alger, spécialisé dans la greffe de la cornée, a relevé le ministre. Il a également souligné la nécessité de sensibiliser l'opinion publique sur l'importance du don d'organes à travers notamment l'implication du ministère des Affaires religieuses du fait que la réticence des citoyens à faire don de leurs organes s'explique, entre autres, par des considérations religieuses. «Les dons d'organes et particulièrement le don de reins se font quasi-exclusivement entre les membres d'une même famille», a déploré le ministre de la Santé. **M.N.**

pour la réalisation d'études susceptibles de contribuer à la protection de la santé. Il est également question de prendre les décisions idoines concernant les produits importés

et locaux qui constituent un danger pour la santé du citoyen.

La présidente de l'association a préconisé la sensibilisation des consommateurs pour qu'ils prennent connaissance des

informations mentionnées sur l'emballage des produits sur le marché national.

N.T./APS

Maladies orphelines

La mise en place d'un laboratoire de référence recommandée

La mise en place d'un laboratoire de référence des maladies orphelines qui puisse les dépister et les suivre est la principale «recommandation» des participants à la Journée de sensibilisation à l'occasion de la célébration de la 7^e Journée internationale sur le sujet. Le professeur Imessaouden a exhorté les pouvoirs publics à «mettre en place un laboratoire de référence», rappelant que «le laboratoire biochimique du CHU Mustapha est le seul établissement qui prend en charge actuellement le dépistage des maladies rares en Algérie, ce qui empêche d'avoir des chiffres réelles et un état des lieux de ces maladies». Le spécialiste, biochimiste au CHU Mustapha Pacha, a expliqué que le problème «ne

réside pas dans l'aspect financiers mais plutôt dans la formation». «Ce n'est pas une question d'argent mais un problème de formation puisqu'il n'y a pas de personnels formés pour prendre en charge ces pathologies», a-t-il relevé précisant qu'«il n'y a pas de statistiques fiables recensant le nombre de personnes atteintes». Les participants à cette journée organisée par l'Association algérienne du syndrome de Williams et Beuren, ont relevé pour leur part, «l'inexistence» de structures adaptées pour «la prise en charge de ces malades qui souffrent en silence». «Le manque de structures spécialisées se dresse comme un obstacle majeur dans la prise en charge médicale et sociale

aussi bien pour les personnes atteintes que leurs parents et les professionnels de la santé et ce, en dépit des efforts déployés par les autorités compétentes», ont-ils relevé. Il a été également souligné l'importance du dépistage précoce, nécessaire pour l'efficacité du traitement des malades atteints, mais aussi l'accompagnement «indispensable» à ces personnes. Certains parents d'enfants malades présents à cette journée ont affirmé l'importance de l'accompagnement, notamment en matière de consultation des médicaments, de diagnostic et des services sociaux. «Certains malades sont autonomes, tandis que d'autres ont besoin d'une aide humaine intensive et d'équipements», ont

souligné les intervenants qui ont fait savoir que pour la plupart des enfants, mais aussi des adultes atteints de maladie rare, l'accompagnement «est principalement pris en charge par la famille». Organisée chaque année le 28 février, la Journée internationale des maladies rares sensibilise aux problèmes rencontrés par la communauté. Le thème retenu pour cette année est «Ensemble pour mieux accompagner les malades». Une maladie est considérée comme rare si elle touche moins de 1 personne sur 2000. A ce jour, près de 8 000 maladies rares sont connues et 5 nouvelles autres sont identifiées par mois. En Algérie, seulement 200 maladies rares sont connues. **F.B.**

7^{es} Journées sur la santé mentale

Vers la prise en charge des soins d'addiction

Les deux centres intermédiaires de traitement de la toxicomanie d'Oran seront reconvertis en centres de soins d'addiction, a-t-on appris lors des 7^{es} Journées sur la santé mentale dont les travaux ont été clôturés jeudi à Oran. Cette décision intervient en application de l'instruction ministérielle, publiée à la mi-février en cours, pour faire de ces deux centres un espace de soins

d'addiction, qui s'occupe de toutes formes de dépendances à l'alcool et au tabac, selon la Direction de la santé et de la population. Oran dispose de deux centres dans les Etablissements publics de santé de proximité (EPSP) à haï «Akid Lotfi» et haï «Bouamama». Ces deux structures seront renforcées par cinq autres centres au CHU d'Oran, à l'Etablissement

hospitalier universitaire (EHU) «1er-Novembre 1954» et au niveau des polycliniques. Cette rencontre de deux jours a permis aux spécialistes de différentes wilayas du pays de débattre de questions ayant trait à la promotion de la culture de la santé mentale dans la société, au développement du rôle du centre intermédiaire de santé mentale et à la formation des psychologues

et des psychiatres. Cette rencontre scientifique, traitant du thème «Santé mentale en Algérie, où sommes-nous arrivés», a été initiée par la Direction de la santé et de la population, l'EHP de Sidi Chahmi, les deux Etablissements de santé de proximité de haï «Es-seddikia» et de «Front de mer» et les deux centres intermédiaires de santé mentale «Es-Sadik» et «El Kalima». **S.L.**

Tébessa

Cinq nouvelles huileries en réalisation

■ Réalisées dans le cadre de l'investissement privé, les futures huileries viendront en appoint de celles anciennes de Safsaf et de Bekkaria qui produisent entre 25 et 40 litres d'huile par quintal d'olives.

Par Ahmed O./APS



Ph: DR

Cinq nouvelles unités d'extraction d'huile d'olives sont en cours de réalisation dans plusieurs localités de la wilaya de Tébessa, a indiqué jeudi le président de la chambre d'agriculture, Mustapha Soltani. Parmi ces huileries, celle de la localité de Negrine est «sur le point d'être réceptionnée», tandis que les quatre autres le seront «prochainement», a ajouté le même responsable, précisant que l'huilerie de Negrine aura une capacité de trituration de l'ordre de cinq quintaux d'olives

par heure. Réalisées dans le cadre de l'investissement privé, après validation des projets par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calpiref), les futures huileries viendront en appoint de celles anciennes de Safsaf et de Bekkaria qui produisent entre 25 et 40 litres d'huile par quintal d'olives, a indiqué M. Soltani.

Le président de la chambre d'agriculture a cependant fait savoir que les deux tiers de la dernière récolte oléicole, réservés à l'extraction de l'huile d'olive, n'ont permis d'obtenir que 350 000 litres, soit «la moitié des objectifs fixés», à la suite de l'infection de nombreuses olivées par la mouche de l'olive. La superficie vouée actuellement à l'oléiculture est évaluée, dans la wilaya de Tébessa, à 7 000 hectares dont 2 500 hectares de plants productifs.

Un nouveau programme de mise en terre de 40 000 oliviers a été lancé dans la wilaya dans le cadre d'une initiative locale, en plus de la plantation de 1 800

hectares d'oliviers initiée à la faveur du programme de renouveau rural géré par la Conservation des forêts.

Outre le «Chemlel» et la «Sigoise», la variété d'olive la plus cultivée dans la région, le «Ferkani» (du nom de la ville de Ferkane), demeure la plus appréciée sur le marché local et régional du fait de la qualité de son huile, exempte de cholestérol, a-t-on noté à la chambre d'agriculture.

A.O./APS

Axe de la voie ferrée reliant Naâma à Béchar

Une douzaine de passages supérieurs prochainement réalisés

Une douzaine de passages supérieurs seront réalisés en différents endroits de l'axe traversé par la voie ferrée reliant Mécheria (Naâma) à Béchar sur 360 km, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Ces passages supérieurs, de 60 mètres chacun, sont en phase d'étude technique par l'Agence nationale des études et du suivi de réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) vont permettre la sécurisation de la circulation, piétonne et routière, et

le désenclavement des zones steppiques et nomades traversées par la voie ferrée, selon la même source. L'opération intervient suite à une demande pressante de nombreux éleveurs de la wilaya, notamment au niveau des communes de Naâma, Aïn-Sefra, Tiout, Moghrar et Djeniène Bourezegue, qui se sont plaints des nombreux accidents sur cette voie ferrée, en plus d'être contraints de faire de longs détours pour trouver un point de passage. Ces passages supérieurs vont protéger la circulation des trains, notamment

ceux roulant de nuit, à l'instar des wagons de transport du carburant et des céréales, qui passent à grande vitesse et ont besoin d'une longue distance pour leur freinage afin d'éviter les camions traversant de temps à autres la voie, a indiqué le chef de gare de la commune d'Aïn-Sefra. Près de 38 000 voyageurs ont été transportés par train sur la ligne Mécheria-Béchar en plus du transport de 74 000 tonnes de carburants, durant le deuxième semestre de l'année 2013.

N.T.

Chlef/ Pomme de terre

Une appréciable récolte de fin de saison

Une quantité de 682 000 quintaux de pomme de terre a été récoltée dans la wilaya de Chlef, au titre de la campagne d'arrière-saison, lancée à la fin du mois de décembre dernier, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles. Cette quantité a été récoltée sur une

superficie de 2 000 hectares avec un rendement moyen de 380 qx/ha pour la pomme de terre de consommation et 280 qx/ha pour celle des semences, a indiqué la même source, qui fait état d'une production de 52 000 qx de pomme de terre de semence. Elle représente le double des

besoins en semence de la wilaya de Chlef, a précisé la même source, affirmant que plus de 40% de la production de semence de pomme de terre sont destinés à d'autres wilayas. Il est indiqué par ailleurs qu'une quantité de 55 000 quintaux de pomme de terre de consommation

est actuellement stockée au niveau des chambres froides publiques et privées. Il est prévu d'atteindre, à cet égard, un objectif de stockage de 80 000 quintaux afin de maîtriser et de réguler le marché en cas de tension sur ce produit de large consommation.

R.G.

Sidi Bel-Abbès/ Commune de Benbadis

Raccordement de milliers de foyers au réseau de gaz naturel

Les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de 3 562 foyers de la commune de Benbadis (Sidi Bel-Abbès) ont été lancés jeudi en présence du wali, Hattab Mohamed Amine.

Les délais de concrétisation de ce programme sur une longueur de 44 kilomètres, pour un coût de 265 199 273 DA, sont fixés à

huit mois, a-t-on indiqué dans une fiche technique. Les travaux de réalisation sont scindés en trois lots, le premier portant sur un linéaire de 14,5 km, le deuxième sur 14,9 km et le troisième sur 15,4 km, a-t-on ajouté. Le coût du réseau de distribution revient à 208 569 273 de dinars et celui du réseau de transport à 56 630 000 DA, alors que le coût

moyen par foyer est estimé à 74 452 DA, a-t-on signalé. Une fois ce programme concrétisé, le nombre de bénéficiaires du gaz naturel atteindra 71 000 foyers dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès où le taux de couverture est estimé actuellement à 67%, selon le même document.

K.L.

Centre universitaire de Tipasa

Convention de formation avec l'université d'Evry

LE CENTRE universitaire de Tipasa s'appête à signer une convention de formation avec l'université d'Evry Val d'Essonne (France), dans le cadre de la coopération algéro-française dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a-t-on appris jeudi auprès de cette institution. La convention portera, selon la même source, sur la formation et l'encadrement des mémoires de licence et des thèses du master et doctorat, ainsi que l'échange d'étudiants entre les deux institutions universitaires. Elle a été initiée en application d'une convention-cadre signée récemment entre le centre universitaire de Tipasa et l'université d'Evry portant sur des échanges de visites, la participation aux manifestations scientifiques et l'accompagnement du Centre universitaire dans l'élaboration des offres et programmes de formation, notamment dans le domaine de préparation de diplômes professionnels, a-t-on expliqué. L'université d'Evry Val d'Essonne dispose de plusieurs offres de formation dans des spécialités dispensées actuellement par le centre universitaire de Tipasa, indique-t-on.

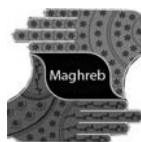
F.B.

Ain Defla/Formation professionnelle

Ouverture de près de 5 000 postes pour la session de mars

PRÈS DE 4 880 postes de formation seront ouverts dans diverses spécialités au niveau des centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de la wilaya d'Ain Defla à la prochaine rentrée, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la formation professionnelle. Ces postes concernent la formation résidentielle (1 150), la formation par apprentissage (1 910), les cours du soir (460), la formation conventionnée destinée aux établissements de rééducation (140), l'alphabétisation qualitative au profit de la femme au foyer (1 000) ainsi que les écoles privées agréées (215), a indiqué la même source. Les inscriptions à la prochaine session qui débutera au mois de mars, se sont déroulées dans de bonnes conditions, a signalé la même source, relevant que toutes les explications susceptibles de faciliter le choix des créneaux de formation ont été données aux futurs apprentis. 17 CFPA, 5 annexes en milieu rural et 1 Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) sont dénombrés dans la wilaya.

M.A.



Sahara occidental

Les Etats-Unis critiquent le Maroc sur les violations des droits de l'homme

■ Les Etats-Unis ont, de nouveau, dénoncé la violation par le Maroc des droits de l'homme des Sahraouis au Sahara occidental occupé, qualifiant la situation de «grave problème» et s'indignant de la violence physique et d'autres moyens coercitifs pour «étouffer» les revendications indépendantistes et le droit à l'autodétermination.

Par Salim A./APS

«Le plus important problème des droits de l'homme spécifique aux territoires sahraouis réside dans les restrictions pratiquées par le gouvernement marocain contre les défenseurs sahraouis des libertés civiles et des droits politiques», souligne le département d'Etat dans son rapport mondial sur la situation des droits de l'homme publié jeudi. Le département de John Kerry a décrit la situation des droits de l'homme au Sahara occidental à travers douze pages de ce rapport mondial dans lequel il a tenu à préciser que le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) ne comprend, toujours pas le mécanisme de surveillance des droits de l'homme. «L'impunité généralisée (des forces de l'ordre marocaines) existe et des poursuites ne sont pas engagées contre ceux qui violent les droits de l'homme des



PH : DR

Sahraouis», relève le rapport américain. Dans ce sens, il déplore «la violence physique et verbale pratiquée contre les Sahraouis lors de leur arrestation et leur emprisonnement, les limitations aux libertés d'expression, de la presse, de réunion et d'association, ainsi que la détention arbitraire et prolongée pour étouffer la dissidence». Dans ce sillage, il relève également que les autorités marocaines continuent à refuser la reconnaissance des associations sahraouies pro-indépendance. Il cite notamment le cas de l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'homme (ASVDH) et le Collectif des défenseurs des droits de l'homme au Sahara occidental (CODESA) dirigé par M^{me} Aminatou Haidar. En conséquence, explique le département

de la diplomatie américaine, ces associations sahraouies «ne peuvent donc pas ouvrir des locaux pour exercer leurs activités, recruter des membres, recueillir des dons ou rendre visite aux militants pro-indépendance qui sont détenus dans les prisons marocaines». Le rapport s'indigne, par ailleurs, de «l'impunité généralisée» des forces de l'ordre marocaines et de «l'absence de poursuites judiciaires contre ceux qui violent les droits de l'homme des Sahraouis». La majorité des policiers et des autres forces de l'ordre marocaines accusés de torture «restent en position d'autorité» sans qu'il n'y ait des rapports d'enquêtes ou de sanctions contre leurs abus, «contribuant à la perception largement répandue de l'impunité», poursuit-il.

S. A./APS

Le Premier ministre sahraoui remercie l'Algérie pour son soutien

LE PREMIER ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, a remercié jeudi l'Algérie pour son soutien à la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination. «Nous remercions l'Etat algérien et le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour le soutien apporté à la cause sahraouie», a déclaré Taleb Omar dans une allocution à l'occasion des festivités célébrant le 38^e anniversaire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Le Premier ministre sahraoui a appelé, par la même occasion, la communauté internationale et en particulier

les Nations unies à «agir vite pour mettre fin aux violations commises par l'occupation marocaine dans les territoires sahraouis et de permettre l'autodétermination et l'indépendance du peuple sahraoui». Il a appelé, également, à l'élargissement du mandat de la Minurso au contrôle des droits de l'homme, comme il a invité l'Espagne à aider le peuple sahraoui dans son droit à l'autodétermination et la France à «ne pas être un obstacle aux efforts de règlement du conflit au Sahara occidental». M. Taleb Omar a souligné que «le peuple sahraoui ne peut pas rester

les mains croisées avec une patience illimitée» et que la communauté internationale «doit agir rapidement pour éviter toute escalade». Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

S.A.

Libye Report du procès de Seif al-Islam Kaddafi

L'AUDIENCE du procès de Seif al-Islam, fils du dirigeant libyen déchu Maammar Kaddafi, accusé d'avoir porté atteinte à la sécurité nationale, a été reportée jeudi par un tribunal de Zenten, dans l'ouest de la Libye, selon une source judiciaire. «C'est au tribunal de Zenten de fixer la nouvelle date du procès», a indiqué à la presse le porte-parole du bureau du procureur, Seddik al-Sour. Selon lui, le procès était prévu initialement le 20 février, mais le tribunal avait décidé de reporter l'audience car sa date coïncidait avec un jour férié décrété à l'occasion des élections d'une Assemblée constituante. Seif al-Islam avait comparu la dernière fois devant ce tribunal le 12 décembre 2013. Son avocat avait alors affirmé que le procès avait été ajourné au 27 février. A Zenten, le fils de Maammar Kaddafi est inculpé pour avoir tenté d'échanger des informations lors de la visite d'une délégation de la Cour pénale internationale (CPI) le 7 juin 2012 dans cette ville. Selon M. al-Sour, «ce procès sera reporté à chaque fois en raison de l'absence des autres accusés». Seif al-Islam et l'ex-chef de renseignements, Abdallah al-Senoussi, ont été par ailleurs inculpés le 24 octobre par un tribunal de Tripoli avec plus d'une trentaine de hauts responsables de l'ancien régime, pour la répression de l'insurrection de 2011. Seif al-Islam et Senoussi font en effet l'objet de mandats d'arrêt internationaux de la Cour pénale internationale (CPI) qui les soupçonne de crimes contre l'humanité lors de la révolte. Fin mai, la CPI avait débouté les autorités libyennes de leur demande de juger devant les tribunaux libyens Seif al-Islam en raison des doutes sur la capacité du gouvernement libyen à lui garantir un procès juste et équitable. La Libye a fait appel de cette décision.

N.K.

Mauritanie

Le gouvernement adopte un plan pour l'éradication de l'esclavage

La Mauritanie va adopter en mars une «feuille de route» pour faire disparaître l'esclavage, a annoncé jeudi à Nouakchott la rapporteuse spéciale de l'ONU sur les formes contemporaines de l'esclavage, M^{me} Gulnara Shahinian, au terme d'une visite dans le pays. Le gouvernement mauritanien «adoptera le 6 mars une feuille de route relative à l'éradication de toutes les formes d'esclavage», a déclaré lors d'une conférence de presse M^{me} Shahinian, arrivée le 24 février en Mauritanie afin d'évaluer les développements dans le domaine depuis sa pre-

mière mission en 2009. Ce plan «a été développé en collaboration avec le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme» suite à la visite de 2009, a-t-elle indiqué. L'adoption et la mise en œuvre de cette feuille de route «permettra de développer un certain nombre de projets économiques qui seront d'un grand apport pour les populations ciblées», a-t-elle affirmé. Durant son séjour, M^{me} Gulnara Shahinian a rencontré le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, son Premier ministre Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, ainsi

que des organisations de défense des droits de l'Homme et des syndicats. Elle a affirmé avoir obtenu du gouvernement l'engagement de désigner des avocats pour défendre la cause des esclaves devant les tribunaux. Elle a estimé que le gouvernement «a fait des pas importants sur la voie de l'éradication de l'esclavage», et salué «la volonté politique affichée par les autorités, notamment à travers les lois qui ont été adoptées». L'esclavage est officiellement interdit depuis 1981 en Mauritanie, et depuis une réforme de la Constitution en 2012 sa

pratique y est considérée comme un crime. Depuis 2007, les personnes reconnues coupables d'esclavagisme encourent des peines pouvant aller jusqu'à dix ans de prison. Fin décembre, la Mauritanie a annoncé la création d'un tribunal spécial chargé de juger les crimes d'esclavage, qui relevaient jusqu'alors des tribunaux ordinaires. Neuf mois auparavant, elle avait mis en place une agence nationale chargée de financer des micro-projets en faveur des anciens esclaves.

D.L.



Yémen

24 morts dans des combats entre armée et rebelles chiites

■ Au moins 24 hommes, des soldats, des combattants du parti islamiste Al-Islah et des rebelles chiites, ont été tués dans de violents combats hier à Hizm, chef-lieu de la province de Jouf, au nord-est de Sanaa, ont indiqué des sources tribales.

Par Ali O.

Ces combats, qui opposent l'armée et des hommes du parti Al-Islah à des rebelles chiites venus du nord du Yémen, ont eu lieu autour d'un complexe de bureaux de l'administration locale que veulent prendre les combattants chiites, selon ces sources.

L'armée et Al-Islah ont perdu huit hommes alors que les rebelles chiites en ont perdu le double et les blessés des deux côtés se comptent par dizaines, a déclaré à l'AFP l'une des sources tribales.

Face à la résistance de l'armée, les rebelles chiites, également appelés Houthis, ont fait appel à des renforts qui étaient en train d'arriver sur place, ont



Ph. > D. R.

rapporté des témoins. Les rebelles chiites cherchent appa-

remment à prendre le contrôle de Hizm avec l'intention de faire pression pour intégrer l'ensemble de la province de Jouf à la région dite d'Azal qui comprend leur place forte, la province de Saada.

Azal est l'une des six entités devant former le futur Yémen fédéral selon l'accord agréé par le dialogue national, sur un découpage du pays, qui établit une fédération de quatre régions dans le Nord et deux dans le Sud. Ce découpage en six provinces doit être inclus dans la future Constitution qui sera sou-

mise à un référendum.

Selon le découpage annoncé, la province de Jouf fait actuellement partie de la région de Sabaâ avec les provinces de Marib et d'Al-Baïda.

Les rebelles chiites du nord du Yémen et les sudistes ont rejeté le découpage du futur État fédéral.

Les premiers estiment qu'il divise le Yémen entre régions pauvres et régions riches et les seconds affirment qu'il ne répond pas à leurs aspirations.

Les délégués sudistes au dialogue réclamaient que le futur

État fédéral soit formé de deux entités, Nord et Sud, reprenant l'ancienne division du pays, le Sud étant un État indépendant avant 1990.

Avant le découpage, les rebelles chiites ont tenté d'élargir leur zone d'influence dans le nord du pays en menant plusieurs opérations.

Ils ont notamment délogé le clan Al-Ahmar, les puissants chefs de la confédération tribale des Hached de plusieurs localités de la province d'Omran, au nord de Sanaa.



Points chauds Scandale

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis la défaite de Nicolas Sarkozy à la présidentielle de 2012, l'UMP n'a cessé de sombrer et de perdre de sa crédibilité. Ce grand parti créé pour rassembler toutes les droites et qui avait un moment été le plus grand parti politique d'Europe, a bien du mal aujourd'hui à garder son cap. Pis encore, il semble chaque semaine frôler l'implosion avec la mise à jour de nouveaux scandales, dissidences et bataille d'influence. Pourtant, il n'a jamais été aussi près de l'effondrement qu'aujourd'hui à la suite de révélations dévastatrices pour son président Jean-François Copé. Ce dernier, accusé d'être à l'origine de la colossale dette de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy devra répondre de sérieuses et surtout très graves accusations. En effet, le président de L'UMP est accusé par le magazine français *Le Point*, d'avoir favorisé durant la campagne présidentielle de 2012 une entreprise événementielle, Bygmalion, détenue par deux de ses proches, dont les prestations frôlaient le double des prix habituels. Voilà où serait passé les fameux huit millions de campagne que le Conseil constitutionnel avait refusé de rembourser à l'UMP. Un nouveau scandale qui éclipsa de par son envergure ceux qui l'avaient précédé à droite et qui fait craindre plus que jamais pour l'avenir du parti. Copé de son côté ne se démonte pas et attaque *Le Point* pour diffamation, bien que certains à l'UMP, tel le député Lionel Tardy, un proche de François Fillon, accèdent ces révélations. «*Tout le monde savait pour Copé, c'est la raison pour laquelle je n'ai pas participé au Sarkothon*», explique l'élu de Haute-Savoie via tweeter. Interrogé par BFM TV, Lionel Tardy a répété que, pour lui, «*ce n'est pas une surprise*» et qu'il l'avait «*déjà dit à l'époque*». «*Surpris*» que cette affaire ne ressorte que «*deux ans après*», l'homme appelle à «*réellement s'intéresser au fonctionnement financier de notre parti politique*». «*Tout cela s'est passé bien avant la guerre de chefs au sein de l'UMP*», mais «*cela a fait partie de mes critères de choix*» entre Copé et Fillon, a encore précisé le soutien de l'ancien Premier ministre à la chaîne d'information en continu. Lionel Tardy a aussi évoqué un «*coût stratosphérique*» de meetings de campagne présidentielle. «*Il faut qu'on ait la transparence qu'on n'a pas aujourd'hui, avec de vraies réponses sur tous les frais de l'UMP : qui, à quel prix, avec une mise en concurrence*», selon le député. «*Il s'agit de savoir si l'argent de nos adhérents est bien utilisé*». «*Ce qui me gêne, c'est qu'il a fallu demander une participation financière aux militants*» qui ont comblé le trou de 11 millions d'euros creusé par le rejet des comptes de campagne de Nicolas Sarkozy. Il est à prévoir que les militants et tous ceux qui ont participé à la collecte de fonds organisée sous l'égide de Jean-François Copé auront besoin de réponses claires et rapides sur le fond de cette affaire des plus embarrassantes pour l'UMP. Surtout, l'on attend la réaction de Nicolas Sarkozy qui, prévoyant son grand retour, se serait bien passé d'un nouveau scandale entachant son parti et jetant une nouvelle fois le doute sur sa campagne de 2012.

F. M.

Proche-Orient Obama recevra le président palestinien Mahmoud Abbas le 17 mars

Barack Obama recevra le président palestinien Mahmoud Abbas le 17 mars pour évoquer les négociations de paix avec Israël, a annoncé jeudi la Maison Blanche. Cette rencontre aura lieu deux semaines après une rencontre prévue entre le président des États-Unis et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, également au siège de l'exécutif américain. Avec Abbas, le président Obama souhaite «*examiner les progrès dans les négociations israélo-palestiniennes*», selon la même source. Les deux dirigeants discuteront aussi de mesures destinées à «*renforcer les institutions qui peuvent soutenir la mise en place d'un État palestinien*», a précisé la Maison-Blanche.

Mercredi, le secrétaire d'État John Kerry avait annoncé que les négociations de paix directes entre Israël et les Palestiniens, censées durer neuf mois, se prolongeraient au-delà de la date butoir de la fin avril.

Lors de son dernier voyage au Proche-Orient en janvier, le secrétaire d'État avait présenté un projet d'accord-cadre traçant les grandes lignes d'un règlement définitif portant sur les



questions dites de «*statut final*»: les frontières, les colonies, la sécurité, le statut de Jérusalem et les réfugiés palestiniens. Kerry avait rencontré la semaine dernière à Paris M. Abbas, lequel avait constaté hier l'échec «*jusqu'à présent*» des efforts diplomatiques américains pour définir un accord-cadre, relancés en juillet 2013. Les idées présentées par Kerry à Abbas sont «*inacceptables*» et ne peuvent

«*pas servir de base à un accord-cadre*» avec Israël, avait affirmé un responsable palestinien, notamment concernant «*l'exigence d'une reconnaissance de la judéité de l'État d'Israël comme État-nation juif*». Netanyahu, qui sera reçu lundi prochain par Obama, a fait de cette reconnaissance d'Israël comme «*État-nation du peuple juif*» un élément cardinal d'un accord de paix.



Cycle cinéma dédié aux femmes

«Les femmes du Bus 678» projeté aujourd'hui

■ Le cycle cinéma dédié aux femmes lancé depuis le début du mois de février sera clôturé aujourd'hui par la projection d'un film très récent qui traite le sujet du harcèlement sexuel. Il s'agit du long métrage égyptien «Les femmes du Bus 678» du réalisateur Mohamed Diab. Organisé par le collectif «Femmes du MDS», ce cycle cinéma se veut une manière pour rendre hommage à la femme et aussi pour revenir sur sa souffrance et les obstacles qu'elle affronte quotidiennement.

Par Abla Selles

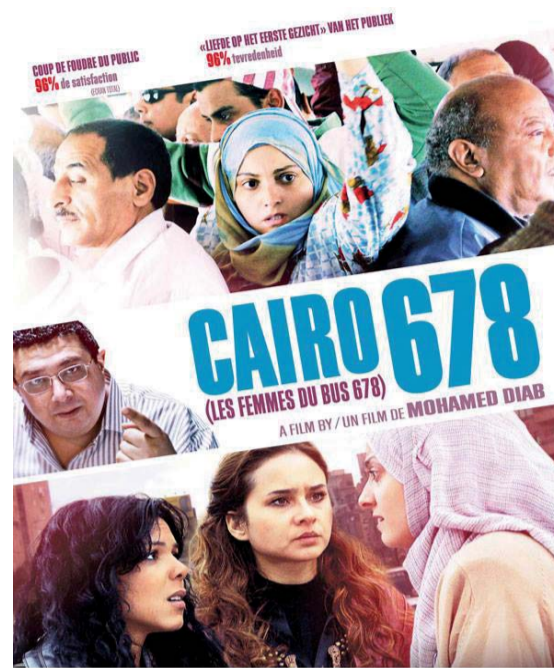
Un cycle cinéma dédié à la femme du ciné-club «Un regard, des idées, un débat» a été organisé depuis le début du mois de février passé par le collectif Femmes du MD.

Ce programme cinématographique sera clôturé aujourd'hui au siège de cette organisation sis au boulevard Mohamed V après avoir assisté à plusieurs projections qui mettent en lumière

la situation des femmes dans les différents pays du monde, ce cycle cinéma mettra aujourd'hui le doigt sur le harcèlement sexuel en Egypte qui est devenu un véritable fléau, selon les associations de protection des droits des femmes et les statistiques officielles. Il s'agit d'un long-métrage récent sous le titre «Les femmes du Bus 678».

Ce dernier traite le sujet du harcèlement sexuel des femmes en Egypte dans les situations les

plus quotidiennes. Il s'agit d'un long métrage choc qui a fait coulé beaucoup d'encre dans la presse internationale. «Les femmes du Bus 678» raconte la révolte de trois femmes. Fayza, Seba et Nelly, trois femmes d'aujourd'hui, aux vies totalement différentes, s'unissent pour combattre le machisme impuni qui sévit au Caire dans les rues, dans les bus et dans leurs maisons. Déterminées, elles vont dorénavant humilier ceux qui les



humiliaient. Devant l'ampleur du mouvement, l'atypique inspec-

teur Essam mène l'enquête. Ce film a suscité plusieurs procès – toujours gagnés – et rapporte aujourd'hui plus de deux millions de dollars de recettes.

Interrogé sur les raisons d'évoquer ce sujet, le réalisateur de «Les femmes du Bus 678», Mohamed Diab, a déclaré qu'il a entamé «un travail d'investigation

pour montrer tous les cas possibles car tout le monde est concerné : pauvres, riches, femmes voilées, femmes non voilées, adultes, enfants, etc. Tout ce qui a été dit dans le film est réel. Je n'ai relaté que des expériences qui ont été véritablement vécues».

Il est à rappeler que la projection de «Les femmes du Bus 678» débutera à 13:30 et sera suivie d'un débat avec le public, afin d'évoquer le harcèlement envers les femmes, ainsi que le film en lui-même.

A.S.

Formation musicale à Jijel

Ouverture de l'annexe de l'Institut régional de musique

L'annexe de Jijel de l'Institut régional de formation musicale de Bouira, a été ouverte jeudi, donnant lieu à une rencontre de sensibilisation qui a regroupé de nombreux enseignants et éducateurs de musique.

Le D^r Moncef Hasnaoui, directeur de l'Institut de Bouira, a animé cette rencontre destinée à sensibiliser les citoyens, notamment les jeunes et les parents d'élèves et de lycéens, à l'importance de l'éducation musicale, en tant qu'art valorisant et épanouissant.

Le conférencier a notamment rappelé que la musique constitue, au-delà de ses aspects liés au divertissement, «une forme de langage et de communication universels pour transmettre des messages de génération en génération». L'objectif de la nouvelle annexe

de Jijel, mitoyenne avec la maison de la culture Omar-Oussedik, est de servir de creuset pour la promotion et la préservation du patrimoine culturel local, régional et national, pour la promotion de l'éducation musicale et la formation spécialisée dans ce secteur. Pour rappel, il existe quatre instituts régionaux de formation musicale situés à Alger, Batna, Bouira et Oran avec des annexes accueillant de nombreux étudiants depuis ces dernières années.

Une quinzaine d'enseignants relevant de l'Institut de Bouira ont été détachés à Jijel pour permettre le démarrage de l'annexe de Jijel appelée à être promue, ultérieurement, au fur et à mesure de sa progression, en institut autonome, a-t-on indiqué.

Cette annexe qui dispose de plusieurs salles de cours, d'un auditorium et d'autres

dépendances a été déjà équipée en matériels et en instruments pour l'apprentissage de musique. «La seule fausse note au départ est l'état des lieux de l'auditorium dont la toiture laisse passer des infiltrations d'eau dues essentiellement à la défaillance des travaux d'étanchéité», relève-t-on.

M. Hasnaoui a indiqué, dans ce contexte, que toutes les mesures ont été prises pour pallier ces insuffisances, avant de faire savoir que l'organisme de contrôle technique des constructions (CTC) a été consulté pour émettre un avis autorisé sur ces imperfections.

L'accès à cet établissement est ouvert aux jeunes du niveau de 9^e année fondamentale et à ceux de 3^e année secondaire pour une formation étalée respectivement sur 6 et 4 ans.

L.B.

Archéologie

Le théâtre romain de Tébessa bientôt restauré

Un projet portant sur la restauration du théâtre romain de l'antique cité de Thévest (Tébessa), sera lancé «incassablement», a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur de la culture, Mohamed-Tayeb Sehar.

Un appel d'offres a déjà été lancé pour la réalisation de cette opération prise en charge par les programmes sectoriels décentralisés (PSD), afin de redonner tout son lustre à ce théâtre, le plus important fondé en Afrique

du Nord par les Romains, a fait savoir le responsable.

La capacité d'accueil de ce théâtre romain de forme circulaire est de plus de sept mille places, a souligné M. Sehar, rappelant que l'opération envisagée inclura également la rénovation de la clôture de cet édifice.

Par ailleurs, une autre opération est également retenue pour le secteur, portant sur la réhabilitation de la Basilique romaine, dans le but de l'exploiter à l'ave-

nir pour des galas artistiques et autres manifestations à caractère culturel, a encore indiqué le même source.

Le directeur de la culture a également fait état de la réalisation, à l'horizon 2015, d'une maison de l'artiste, d'un musée d'archéologie, d'un théâtre régional, d'un conservatoire de musique et d'une annexe des Beaux-arts.

Il est également question, selon le responsable, de la relance du festival euro-méditer-

ranéen du cinéma, suspendu depuis sa sixième édition en 2001. La wilaya de Tébessa possède un potentiel archéologique inestimable, illustré par quelque 500 sites et vestiges, dont nombre datent de la préhistoire.

Une trentaine d'entre eux sont classés au patrimoine national, à l'image de la muraille byzantine, de l'Arc de triomphe de Caracalla, du temple de Minerve et de l'huilerie romaine d'El-Houdjebet.

F.H.

Le palais d'Ahmed Bey en restauration

Les différentes étapes de l'opération de restauration du palais d'Ahmed Bey ont été mises en relief au cours d'une table ronde organisée jeudi à Constantine à l'initiative de l'association «Amis du Palais», en coordination avec le musée national public des arts et expressions populaires traditionnelles. Nouar Sahli, archéologue et président de l'association, a souligné, devant un auditoire constitué d'archéologues et d'hommes de culture, le caractère «spécifique» de cette opération de restauration.

Une opération «aussi ardue que pointue» qui a cependant permis aux différents restaurateurs de nourrir leurs expériences et de consolider leur savoir-faire d'autant, a-t-il dit, que la restauration de tels lieux permet de conserver et de révéler la valeur esthétique et historique en se fondant sur le respect de la substance ancienne et en se référant à des documents authentiques indispensables pour toute réhabilitation. M. Sahli a indiqué, dans ce contexte, que la restauration doit être précédée et accompagnée par une étude du monument

basée sur des recherches géodésiques, archéologiques, architecturales et artistiques.

Les débats ont été suivis d'une projection vidéo sur les différentes étapes de la réhabilitation du palais du Bey, dont la construction a été entamée en 1825 pour être entièrement achevée dix ans après.

Le maître des lieux, Ahmed Bey, dernier des beys de Constantine, y a vécu deux ans seulement avant d'en être chassé, juste après la chute du beylicat de l'Est en 1837.

M.K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

RENDEZ-VOUS CULTURELS
Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Du 05 au 30 mars :
Exposition d'art plastique en hommage à Aïcha Haddad

Galerie Dar-El-Kenz
Jusqu'au 8 mars :
Exposition de l'artiste plasticien Zoubir Hellal intitulée «Ecoute petit homme».

Galerie Art 4 You (Sacré Cœur, Alger)
Jusqu'au 15 mars :
Exposition de peinture «L'écho des périples» de Nadir Remita.

Manège El Hamri (Oran)
Jusqu'au 20 mars :
Cirque Amar

Coup-franc direct



Que du bluff !

Par Anouar M.

Les présidents de clubs professionnels jurèrent par tous les saints qu'ils interpelleraient le patron de la FAF, Mohamed Raouraoua sur la manière de gérer le Championnat de Ligue 1 surtout et notamment sur le problème de l'arbitrage. Ils étaient aussi remontés contre le fait que certains clubs avaient bénéficié du soutien de grandes entreprises, alors que d'autres vivaient des soucis financiers insoutenables. On s'attendait donc à de chauds débats lors de l'AG de la FAF et on craignait le pire. Toutefois, rien de cela ne fut et les présidents se sont tus. Le président de la FAF a réussi, encore une fois, à faire passer son programme sans se soucier de leurs revendications. Et pour cause, il a trouvé la formule idéale pour obtenir leur soutien et ce en leur promettant un voyage au Brésil pour suivre le Mondial. Les patrons de club ont oublié ensuite leurs revendications et n'ont pas eu le courage de dire haut ce qu'ils pensaient il y a quelques jours. Les présidents de club avaient pourtant promis de renverser la situation surtout qu'ils affirmaient qu'ils ne pouvaient pas continuer de la sorte, en égard aux problèmes qu'ils vivent sur le terrain où ils trouvent beaucoup de peine à sortir de cette situation. Les principaux acteurs de la balle ronde nationale ne faisaient, en fait que bluffer et se sont rendus compte qu'il valait mieux accepter ce qu'on leur propose pour l'instant, à savoir des miettes et surtout des promesses. A. M.

Mondial-2014

Avion spécial pour le déplacement des Verts au Brésil

La sélection algérienne de football s'envolera à destination de Sao Paulo (Brésil) le 5 juin à partir de Genève (Suisse), à bord d'un avion spécial d'Air Algérie, a indiqué mercredi à Alger, le président de la FAF. «Nous avons conclu un accord avec la compagnie Air Algérie pour qu'elle mette à notre disposition un avion spécial qui transportera la délégation de l'équipe nationale de Genève à Sao Paulo le 5 juin, pour prendre part à la Coupe du monde 2014 prévue du 12 juin au 13 juillet» a indiqué Mohamed Raouraoua à la presse, en marge de l'assemblée générale ordi-

naire de la FAF. La veille du déplacement de l'équipe algérienne au Brésil, les hommes de Vahid Halilhodzic disputeront un match amical contre la Roumanie le 4 juin à Genève dans le cadre de sa préparation au Mondial-2014. Au mondial brésilien, l'Algérie évoluera dans le groupe H avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud. Les Verts débute- ront le tournoi contre les Diables Rouges belges le 17 juin à Belo Horizonte avant d'affronter successivement la Corée du Sud le 22 juin à Porto Alegre et la Russie le 26 juin à Curitiba.

Eliminatoires Mondial-2014 de volley-ball/ zone Afrique (Dames-5^e journée)

L'Algérie hypothèque ses chances de qualification

La sélection algérienne de volley-ball (Dames) a hypothéqué ses chances de qualification au Mondial en s'inclinant face au Cameroun sur le score de 3 sets à 1, jeudi soir à la salle Harcha



(Alger), en match comptant pour la 5^e journée du tournoi de la poule T (zone Afrique), qualificatif à la Coupe du monde prévue en Italie (23 sept - 12 oct 2014). Les Camerounaises ont battu les Algériennes: 25-23, 25-22, 21-25 et 25-21. Après un début de match équilibré où les deux équipes ont fait jeu égal, les joueuses camerounaises ont toujours su garder un petit écart au score (8-7) au premier temps-mort technique et (16-15) au deuxième. Les Camerounaises plus agressives concluent le premier set sur le score de (25-23). Dans le deuxième set, remporté par le Cameroun (25-22), les coéquipières de Christelle Tchoudjang, meilleure marqueuse du match et dominatrice au filet, ont continué à imposer leur rythme sur la rencontre en profitant surtout des fautes directes des Algériennes. Menées deux sets à zéro (2-0), les Algériennes se sont surpassées pour arracher le troisième set (25-21) en s'appuyant sur le duo Fatma-Zohra Oukazi à la passe et Lydia Oulmou à la conclusion des points. Dans le dernier set, les deux équipes sont au coude à coude avec un léger avantage pour les Camerounaises qui ont toujours pu contenir les Algériennes à deux points d'écart (15-12) ensuite (19-17). Sans trembler et concrétisant les points décisifs, la sélection camerounaise termine le set sur un smash puissant de Laetitia Bassoka (25-21). Après cette défaite, les Algériennes ont pratiquement hypothéqué leurs chances de qualification au Mondial italien, dont le billet se jouera entre le Cameroun et l'Egypte. La sixième journée de compétition, prévue vendredi à la salle Harcha, verra le déroulement de trois matches: Cameroun-Botswana à (13h), suivi de Nigéria-Egypte, alors que l'Algérie sera opposée à la RD Congo à partir de 18h15.

Ligue 1 de football (21^e J) Derby des extrêmes à Béjaïa

La 21^e journée du Championnat de L1 de football sera marquée par ce derby kabyle des extrêmes entre la JSMB et la JSK. Auréolés par sa large victoire lors du derby algérois face au MC Alger, l'USMA tentera de s'offrir, cette fois-ci, la JS Saoura, dans un match qui devrait permettre aux «Rouge et Noir» de préserver leur position en tête du classement, surtout après la défaite de l'ESS.

Par Anouar M.

Les coéquipiers du capitaine Nacer eddine Khoualed, invincibles depuis la 8^e journée, auront à cœur de poursuivre leur bonne marche, et cela passera inéluctablement par un succès face à la formation de la Saoura, qui veut assurer son maintien plutôt que prévu. La JS Kabylie, qui suit de près les deux co-leaders, sera au rendez-vous avec le derby kabyle face à son voisin de la JSM Béjaïa, lanterne rouge du Championnat avec 13 points.

Cette rencontre des extrêmes, s'annonce indécise, même si les observateurs placent la JSK comme un potentiel favori pour remporter le gain du match, au vu des forces en présence. La JSMB, qui a pratiquement hypothéqué ses chances de maintien, est appelée à réagir pour garder ce brin d'espoir de rester parmi l'élite, en dépit de la difficulté de la mission des coéquipiers de Megatli, condamnés à sortir vainqueurs. Le MCA, groggy après la déconvenue concédée face à l'USMA, sera en appel à Chlef pour donner la réplique à l'ASO, dans une mission difficile pour le club algérois, dont l'entraîneur Fouad Bouali, démissionnaire, a fini par revenir à de meilleurs sentiments. Une autre défaite des Algérois pourrait leur être fatal, dans l'optique d'une place finale sur le podium. Les Chélifiens, quant à eux, vont chercher à réagir après la défaite concédée à Sétif (1-0). L'USM Harrach, où rien ne va plus après le mouvement de grève observée par les joueurs pendant deux



Les Canaris en péril à Béjaïa

jours, se déplacera à Oran pour défier le MC Oran.

En bas du classement, la lutte sera acharnée pour le maintien, puisqu'il reste encore 30 points en jeu. Le match entre le CR Belouizdad et le CABB Arréridj, sera un rendez-vous à «six points», entre deux mal-classés qui vont chercher à quitter la zone de relégation. Le Chabab, dirigé désormais par le duo Henkouche-Yahi, n'aura plus droit à l'erreur devant le CABBA, qui a renoué avec la victoire aux dépens du CRB Aïn Fakroun (3-1). Enfin, le dernier match au programme de cette journée entre le CRB Aïn Fakroun et le MO Béjaïa, devrait, a priori revenir aux locaux, qui commencent à dicter leur loi à domicile.

A. M.

Programme des matches
Samedi 1^{er} mars
MCO-USMH (15h00)

CRB- CABBA (15h00)
JSMB-JSK (15h00)
ASO- MCA (17h45)
USMA-JSS (18h00)
CRBAF- MOB (15h00)

Le RC Arbaâ bat l'ES Sétif

LE RC ARBAÂ a battu l'ES Sétif sur le score de 1-0, score acquis à la mi-temps, en match avancé de la 21^e journée du Championnat d'Algérie de football de L1, disputé jeudi à Blida. L'unique but de la partie a été inscrit par Amiri à la 28^e minute sur penalty. A l'issue de cette rencontre, le RCA remonte provisoirement à la 7^e place avec un total de 30 pts, alors que l'ESS (42 pts) reste en tête du classement en compagnie de l'USM Alger qui joue samedi face à la JS Saoura.

Arbitrage

Raouraoua dit non au transfert de la CFA sous l'égide de la LFP

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a précisé mercredi qu'il était «hors de question» de transférer la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) vers la Ligue du football professionnel (LFP), comme le revendiquent les membres de l'assemblée générale de cette instance. «Dans tous les pays du monde, la Commission d'arbitrage travaille sous la coupe de la Fédération et non de la Ligue professionnelle.

Même les recommandations de la Fédération internationale de football (Fifa) vont dans ce sens», a déclaré Raouraoua à la presse à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la FAF tenue à Alger.

Lors de l'assemblée générale ordinaire de la LFP, tenue hier mardi, les présidents des clubs des deux Ligues professionnelles ont voté à l'unanimité une résolution portant sur la tenue «sous quinzaine» d'une assemblée extraordinaire qui sera consacrée à «l'amendement des statuts de la LFP», dont un point relatif à l'arbitrage. «Certes, il est du droit des deux tiers de l'AG de la LFP, du président de cette structure ou du président de la FAF de proposer des



amendements aux statuts de la Ligue, mais le volet arbitrage n'est pas concerné par un quelconque changement dans les statuts», a encore précisé le patron du sport-roi en Algérie.

Idem concernant la commission de discipline que les présidents des clubs des deux Ligues veulent également transférer sous la coupe de la LFP. Le président de la FAF s'est montré catégorique en donnant une suite défavorable à cette doléance. «Partout dans le monde, la commission de discipline est autonome.

C'est écrit noir sur blanc dans les statuts de la Fifa aussi», a-t-il expliqué. En revanche, il s'est montré dis-

ponible pour «écouter» les propositions des membres de l'AG de la LFP à propos de tout autre dossier, y compris celui relatif aux droits de retransmission télévisée des rencontres du Championnat, un autre point soulevé lors de l'AG ordinaire de la Ligue. «La FAF ne fait qu'aider la LFP dans la conclusion des contrats dans le domaine des droits TV, car c'est le président de la LFP lui-même qui les signe en dernier lieu.

Maintenant si la Ligue veut négocier toute seule dans ce dossier ou veut trouver un autre système pour vendre ces droits à même de rapporter plus d'argent, je serai le premier à l'applaudir», a-t-il dit.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

La question du jour Stratégie de la tension

Par Mohamed Habili

A en juger par ce qui se passe tant en Ukraine même que dans sa périphérie, en particulier à la frontière avec la Russie, on se dit que les choses sont déjà allées trop loin dans cette crise, et que par suite elles sont destinées à empirer, pour finalement donner lieu aux affrontements militaires que tout le monde semble craindre actuellement. Le fait est que ce ne sont pas les toutes dernières nouvelles en provenance de Crimée qui sont à même de démentir cette sombre perspective. Pourtant, s'il était écrit quelque part que la guerre n'entre en réalité dans les intentions d'aucune des parties au conflit, ukrainiennes et non ukrainiennes, et que toutes sont en fait d'accord pour la mettre en échec, on ne les verrait pas moins recourir à une stratégie de la tension somme toute pas si différente de celle qu'elles sont en train pour le moment de mettre en œuvre. C'est bien connu en effet : qui veut éviter la guerre doit s'y préparer, et sérieusement pour que le camp adverse ait le sentiment que la plus petite provocation de sa part suffirait à la déclencher. Or ce n'est pas seulement du côté russe que ces préparatifs à la guerre sont en bonne voie, à Kiev aussi on prend soin de montrer qu'on saurait y faire face si elle leur était imposée, bien que le langage pour le dire ne soit pas le même de part et d'autre, du moins jusqu'à présent. Si les Russes en sont dès maintenant à concentrer des forces aux frontières, ce n'est pas parce qu'ils ont déjà choisi la solution militaire, c'est parce que le nouveau pouvoir ukrainien n'a pas eu un mot pour les amener à de meilleurs sentiments depuis le renversement de Victor Ianoukovitch. Tout au contraire, il aura tout fait pour les convaincre qu'ils auraient tout à perdre si le processus en cours devait se poursuivre jusqu'au bout. Il faut se rappeler que l'une des premières mesures prises, si ce n'est la première, après la destitution de Ianoukovitch, c'a été d'enlever à la langue russe son statut de deuxième langue dans le pays. Difficile de faire plus pour s'aliéner tout à la fois ce que l'Ukraine compte de russo-

phones et pour mettre le puissant voisin sur le pied de guerre. Mais fallait-il s'attendre à autre chose de la part d'un personnel politique arrivé au pouvoir sur une vague essentiellement anti-russe ? Bien sûr que non. D'autant que le meilleur moyen de prouver son amour à l'Europe c'est encore de proclamer sa haine de la Russie. On comprend dans ces conditions que le tête-à-tête russo-ukrainien soit explosif. Si une détente doit se produire dans les jours qui viennent, ce ne peut être qu'à l'initiative des amis du nouveau pouvoir ukrainien, des Européens ou des Américains, ou des deux à la fois. Mais un scénario à la géorgienne est quasi inévitable s'ils ne parviennent pas à convaincre les nouvelles autorités à Kiev de chercher plutôt que la confrontation une entente avec la Russie. Ce n'est pas encore dans cette direction qu'on les voit œuvrer, tout occupés qu'ils sont à guetter les faits et gestes des Russes pour savoir dès à présent s'ils iraient jusqu'à envahir l'Ukraine pour préserver leurs intérêts dans ce pays. L'une des raisons qui font que les Occidentaux en font le moins possible dans le sens d'un apaisement, même si en apparence ils semblent s'en soucier beaucoup, c'est leur peu d'enthousiasme à l'idée que ce serait alors à eux d'aider financièrement l'Ukraine, qui est au bord de la cessation de paiement. Les bons offices qui sont attendus d'eux n'ont de chance en effet d'aboutir que si eux-mêmes sont disposés à y aller de leurs propres deniers pour empêcher la banqueroute de l'Ukraine, ce qui le cas échéant n'arrangerait rien, bien au contraire. Or cette perspective est si peu éloignée qu'elle est affaire de jours. Sur ce point précis, ils se sont gardés de se montrer aussi compréhensifs que les Russes, qui pour leur part avaient promis 15 milliards de dollars à Victor Ianoukovitch. Or il se peut bien que ce soit là la véritable cause de la crise ukrainienne. Que la paix ait un prix en l'occurrence. Compris peut-être entre les 15 milliards russes et les 35 milliards demandés à l'Europe par le nouveau pouvoir à Kiev. Ça devrait pouvoir se trouver.

M. H.

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE OTAGE DES HYDROCARBURES



Djalou@hotmail.com

Récupération de plus de 60 000 litres

Encore du carburant aux frontières marocaines

■ Plus de 60 000 litres de carburant ont été récupérés et neuf contrebandiers interpellés récemment par les brigades des compagnies territoriales de Maghnia et Ghazaouet (Tlemcen), a indiqué vendredi le Commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Par Hocine G.

Les gendarmes des brigades des compagnies territoriales de Maghnia et Ghazaouet, renforcés par ceux des sections de sécurité et d'intervention de Tlemcen ont récupéré à l'intérieur de 16 garages à Maghnia et à M'Cirda

Fouaga

«2 214 jerricans et deux fûts contenant 62 165 litres de carburant ainsi que deux motopompes», a précisé la même source. Cette opération a permis également l'interpellation de neuf contrebandiers, précise la même source. D'autre part et dans l'est du pays, les unités territoriales du groupement de la Gendarmerie

nationale de Oum El Bouaghi assistées par trois sections de sécurité et d'intervention, d'un escadron d'intervention et à la Gendarmerie nationale et de deux groupes cynophiles, ont mené une opération coup-de-poing à travers la circonscription de la wilaya. Au cours de cette opération, 680 personnes et 259 véhicules ont été soumis à l'identification et à la fouille. Sept personnes ont été interpellées pour contrebande et détention et commercialisation de boissons alcoolisées sans autorisation. Cette opération a permis la saisie de 12 300 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques, 78 pastilles parfumées pour narguilé ainsi que quatre véhicules, précise le communiqué. Dans le même cadre et lors d'un point de contrôle dressé sur le chemin communal n° 01 reliant Bouti Sayeh à Sidi Aissa (M'sila), les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention d'Ain El Hadjel ont interpellé deux personnes qui transportaient à bord d'un camion et d'un véhicule utilitaire 2 016 bouteilles de bière, 1 451 bouteilles de vin et 971 autres de liqueurs destinées à la vente clandestine, ajoutent-on de même source. Par ailleurs, les gendarmes enquêteurs ont interpellé près de l'université d'Oum El Bouaghi deux personnes à bord d'un véhicule léger en possession de 800 grammes de kif traité et de deux flacons contenant 23 grammes de mercure.

H. G.

Saisie de comprimés de différentes marques

Il use de son handicap pour commercialiser des psychotropes

DANS le cadre de la lutte contre la drogue et la toxicomanie, la brigade spécialisée de la daïra d'Isser a arrêté un individu qui se faisait passer pour un malade répondant aux initiales A.R., la quarantaine, qui commercialisait des psychotropes dans le milieu juvénile à Isser.

En effet, c'est à la suite des informations parvenues au siège de la sûreté de daïra de la localité que les policiers ont déclenché une enquête. Les investigations ont permis aux policiers d'identifier la personne signalée avant de l'interpeller. Cette opération s'est soldée par l'arrestation dudit individu qui disposait d'une importante quantité de psychotropes, soit 630 comprimés de différentes marques. Ce dernier a tenté d'induire en erreur les enquêteurs en présentant un certificat médical d'une incapacité de 100% délivré par

un médecin spécialiste en psychiatrie. Il a tenté par tous les moyens de convaincre les policiers en clamant sa maladie et qu'il présente des troubles psychiatriques, mais en vain. La quantité de comprimés trouvée auprès de ce dernier ne reflète pas celle prescrite dans le certificat médical, la dépassant de loin.

C'est au cours de l'interrogatoire que le mis en cause a reconnu les faits, déclarant qu'il abuse de son handicap pour commercialiser ces produits.

Déferé au parquet, le mis en cause a été mis en détention au centre de rééducation de Tidjelabine sur instruction du procureur de la République, près le tribunal de Bordj-Menaïel pour les chefs d'inculpation de détention et commerce de produits prohibés.

Ahmed K.

Algérie-Slovénie

35 000 billets en vente à partir de mardi

35 000 billets seront mis en vente à partir de mardi prochain, pour le match amical entre l'équipe algérienne de football et son homologue slovène, prévu mercredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (18h00), a appris l'APS vendredi auprès du directeur de cette enceinte, Mustapha Zidoun. «Nous avons prévu la vente de 35 000 billets à par-

tir de ce mardi, au niveau des guichets du stade Mustapha-Tchaker. Le prix du billet varie entre 200 et 300 dinars», a affirmé à l'APS le premier responsable de l'OPOW. Cette rencontre entre dans le cadre des préparatifs des Verts pour la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), alors que la Slovénie, non qualifiée pour le

mondial, prépare les éliminatoires de l'Euro 2016, où elle évoluera dans le groupe E, avec l'Angleterre, la Suisse, l'Estonie, la Lituanie, et Saint-Marin. «La réunion technique, pour traiter de l'aspect organisationnel de cette rencontre, se déroulera ce dimanche au siège de la Fédération algérienne de football (FAF)», a ajouté le res-

ponsable. Les Verts disputeront deux autres matches amicaux, avant le mondial brésilien le 31 mai contre un adversaire à désigner, et le 4 juin face à la Roumanie, à Genève (Suisse). Lors de la Coupe du monde, l'Algérie jouera dans le groupe H, avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud.

Racim S.